
BULLETIN CRITIQUE

RECUEIL BI-MENSUEL

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Sous la direction de MM.

BEURLIER, DUCHESNE, LESCŒUR, THÉDENAT

Un an : FRANCE ET ÉTRANGER, 10 francs. — Un numéro : 50 centimes
Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

ON S'ABONNE CHEZ

ERNEST THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉDICIS, 7

Adresser les communications concernant la rédaction à M. H. THÉDENAT,
2, quai des Célestins, Paris

L'éditeur du *Bulletin critique* procure aux abonnés tous les ouvrages qu'ils désirent.

Librairie d'ERNEST THORIN, éditeur

Rue de Médicis, 7, à Paris

INSCRIPTIONS DE LA CITÉ DES LÉMOVICES

Par le Capitaine ESPÉRANDIEU

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique

Officier de l'Instruction publique

4 vol. in-8 de 344 pages, avec nombreuses figures dans le texte. **10 fr.**

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

Rue de Médicis, 7, à Paris

LE

CULTE IMPÉRIAL

SON HISTOIRE ET SON ORGANISATION
DEPUIS AUGUSTE JUSQU'À JUSTINIEN

Par l'abbé E. BEURLIER

Ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études

Docteur ès-lettres

Professeur à l'École ecclésiastique des Carmes.

Un beau volume grand in-8° raisin. 7 fr. 50

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

ANCIENNE MAISON GOEMAERE (SOCIÉTÉ ANONYME)

16, rue Treurenberg, BRUXELLES

LA REVUE GÉNÉRALE

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Journal historique et littéraire

PARAISANT TOUS LES MOIS

57^e année

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. VICTOR JACOBS, représentant. MM. God. KURTH, professeur à l'U-
niversité de Liège.
Chr. WOESTE, id.
Cte AMÉDÉE VISART, id. H. FRANCOÏTE.
LÉON DE MONGE, professeur à Le R. P. CASTELEIN, S. J.
l'Université de Louvain. Le Chan. DELVIGNÉ.
PH. GILBERT, id. Le Dr MCCELLER.
A. NYSSENS, id.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre.

H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.

PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.

J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.

GEORGES KAISER, ingénieur.

Secrétaire de la Rédaction : Eug. GILBERT, avocat à Bruxelles.

MAI 1891 — SOMMAIRE :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| I. Théodore de Banville. | LOUIS BELMONT |
| II. Les mémoires du prince de Talleyrand. | CH. WORSTÉ. |
| III. Papillonne (suite). | ZÉNAÏDE FLEURIOT. |
| IV. Les bureaux de statistique du travail
aux États-Unis (fin). | ARMAND JULIN. |
| V. Tunisie et Algérie. | HECTOR HOORNAERT. |
| VI. Lettre de Paris. | ED. TROGAN. |
| VII. Louis Windthorst. | FERDINAND GONNE. |
| VIII. Causerie scientifique. | PH. GILBERT. |
| IX. Variétés : I. La renaissance des lettres
en Belgique. II. De la rhétorique. | L. DE MONGE. |
| X. Sonnets. | HECTOR VAN DOORSLAER. |
- BIBLIOGRAPHIE.

Prix de l'abonnement annuel. Belgique : 12 francs.

Union postale : 15 francs.

BULLETIN CRITIQUE

SOMMAIRE. — J. L. LIGHTFOOT. The apostolic fathers. Part. I. S. Clement of Rome. *L. Duchesne.* — 52. C. P. CASPARI. Briefe, Abhandlungen aus den zwei letzten Jahrhunderten des Kirchlichen Alterthums. *L. Duchesne.* — 53. G. N. BONWETSCH. Methodius von Olympos. *L. Duchesne.* — 54. S. REINACH. Bibliothèque des monuments figurés Grecs et Romains, t. I, et II. *Em. Beurlier.* — 55. P. DUBUC. Essai sur la méthode en métaphysique. *Eug. Beurlier.* — 56. Alf. FOUILLÉE. L'avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience. *Eug. Beurlier.* — CHRONIQUE. — SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

51. — **The apostolic fathers. Part. I. S. Clement of Rome,** texte revu, avec introductions, notes, dissertations et traductions par feu J. B. LIGHTFOOT, lord bishop de Durham. Londres, Macmillan, 1890; 2 vol. in-8°.
52. — **Briefe, Abhandlungen und Predigten** aus den zwei letzten Jahrhunderten des kirchlichen Alterthums und dem Anfang des Mittelalters. von dr. C. P. CASPARI. Christiania, Malling, 1890; un vol. in-8°.
53. — **Methodius von Olympos,** par G. Nathanael BONWETSCH, professeur à Dorpat. Erlangen et Leipzig, Deichert; 1 vol. in-8°.

I

Le premier [de ces trois ouvrages est une réédition. Avant de publier les lettres de saint Ignace et de saint Polycarpe, l'illustre auteur avait donné une édition de saint Clément de Rome. Cette édition, parue en 1869, fut rendue incomplète par les découvertes qui, peu d'années après, ajoutèrent un bon nombre de pages nouvelles au texte du plus ancien père apostolique. Lightfoot ne tarda pas à donner un appendice à sa publication; mais plus tard il sentit le besoin de reprendre celle-ci, en y fondant les suppléments et en y joignant les résultats acquis par de nouvelles recherches. Ce travail l'occupait jusqu'à sa mort, encore récente, encore déplorée par tous les amis, anglais ou autres, de l'antiquité ecclésiastique.

En ce qui regarde le texte et son commentaire, ils ont naturellement bénéficié, non seulement des découvertes de Philothée Bryenne,

mais aussi des résultats acquis par les travaux, si nombreux, de ces vingt dernières années. Peu d'érudits étaient aussi bien informés que Lightfoot; on peut croire que ce qui lui a échappé doit être assez mince. Parmi les nouveautés de cette seconde édition, je signalerai surtout la reproduction photographique intégrale du manuscrit de Jérusalem (naguère de Constantinople), où Philothée Bryenne a fait ses découvertes.

Une des premières qualités de l'érudit, c'est la curiosité. Des auteurs dont il s'occupait, Lightfoot voulait tout connaître. Sa dissertation sur Clément le docteur épuise absolument le sujet. Mais il ne lui a pas suffi de savoir au moins tout ce qu'on peut savoir sur saint Clément, sa personne, son rôle, son œuvre, sa mémoire; il a voulu couler à fond, comme on dit, la question de l'ordre des premiers papes, afin de bien fixer la place que Clément doit y occuper. De là est sortie une dissertation sur l'ancienne succession épiscopale de Rome, où sont repris, vérifiés, discutés, tous les textes, tous les chiffres, sur lesquels, sans parler des anciens, MM. Lipsius, Harnack, Hort, et le soussigné se sont escrimés tour à tour. Mais la chronologie des papes compte parmi ses documents les plus graves la chronique d'Hippolyte et les divers remaniements dans lesquels elle nous est parvenue. D'autre part l'étude des livres d'Hippolyte suppose nécessairement une enquête sur sa personne, une des plus controversées de l'antiquité chrétienne. Lightfoot n'a pas craint de pénétrer dans ce labyrinthe. Il n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au bout, on regrettera, en particulier, qu'il n'ait pu traiter la question des *Philosophumena*. Toutefois ce n'est pas sur cette dissertation que sa plume courait quand elle a été arrêtée par la mort. Il s'occupait de saint Pierre, considéré comme fondateur de l'église romaine. Dans un premier chapitre il expose ses idées sur la primauté de saint Pierre, telle qu'elle résulte du Nouveau Testament; dans le second, il établit solidement le fait de la venue et du martyre de l'apôtre dans la capitale de l'empire; le troisième, interrompu dès les premières lignes, devait traiter de l'épiscopat de vingt-cinq ans attribué à saint Pierre.

Je m'abstiens de marquer ici les points sur lesquels je me trouverais en dissentiment avec l'auteur. A part ce qui résulte de la différence des points de vue ecclésiastiques, ce serait assez peu de chose. D'ailleurs ce livre est consacré par la mort. C'est une sorte de relique de l'un des plus illustres d'entre les savants chrétiens de notre siècle.

II

J'ai déjà eu plusieurs fois à signaler les travaux de M. Caspari et

ses heureuses trouvailles dans les manuscrits, notamment dans ceux de la Suisse et de l'Allemagne méridionale. Voici un nouveau volume de textes inédits ou presque inédits, publiés et commentés avec la patiente et consciencieuse érudition qui caractérise le célèbre professeur de Christiania. Il n'en est pas de lui comme de tant d'autres collecteurs d'*Anecdota*, qui se hâtent d'emplir leurs volumes de textes publiés à la diable et commentés par à peu près. Après M. Caspari il n'y a plus rien à glaner. Ses textes ne sont pas, en général, des textes de premier ordre; mais il en dit tout ce qu'on peut en dire, et, quel que soit leur sujet, il l'aborde toujours en homme parfaitement informé.

C'est à un groupe d'écrits pélagiens que sont consacrés les trois quarts de ce volume. Il y a d'abord deux lettres, *Honorificentia lux et Humanæ referunt*, extraites d'un manuscrit de Munich et d'un manuscrit de Salzbourg; celles-ci étaient inédites. Viennent ensuite un petit traité sur les richesses et trois lettres sur les mauvais docteurs, sur la possibilité de ne point pécher, sur la chasteté: ces quatre pièces avaient été publiées à Rome, en 1574, d'après un manuscrit du Vatican, par Solanius, théologien espagnol, qui les avait attribuées au pape Sixte III. Cette édition, plusieurs fois réimprimée, n'a pas été comprise dans la *Bibliotheca* de Gallandi, pas plus que dans la *Patrologie* de Migne.

M. Caspari montre que tous ces petits écrits sont pélagiens, et il n'a guère de peine à l'établir, car la doctrine de Pélagé y est aussi clairement inculquée que possible. Il prouve ensuite que tout est du même auteur, tant les deux lettres inédites que les pièces publiées par Solanius. Cet auteur vivait vers 415-425, c'est-à-dire vers le temps de la propagation et de la condamnation officielle du Pélagianisme. Il y a tout lieu de croire, d'après la façon dont il parle de certains pays, notamment de la *Francia* et de la *Saxonia*, et des voyages qu'il eut à faire pour venir de chez lui en Italie, que sa patrie était la Bretagne insulaire. Un de ses petits traités, au moins, fut écrit en Sicile; l'auteur avait rencontré là une grande dame romaine, adonnée à l'ascétisme, mais imbue des sentiments de Pélagé; c'est elle qui le convertit en même temps à la vie religieuse et à l'hérésie. Il avait été marié; il parle en un endroit de sa fille. Une autre fois il fait allusion aux sévérités du gouvernement à l'égard de la doctrine proscrite et de ses sectateurs. Ces traits personnels sont assez rares; l'auteur s'absorbe dans des considérations de morale ascétique et se met rarement en scène. Cependant il résulte de ce qu'il dit de lui que, parmi les pélagiens bretons avec lesquels on pourrait chercher à l'identifier, il faut d'abord exclure Pélagé et Celestius¹, les chefs de la secte. Fastidius, évêque breton,

1. Même, en admettant que Celestin ait été breton ou irlandais, ce que M. Caspari conteste avec raison.

auteur d'un traité *De vita christiana*, se recommande par des titres plus sérieux. Ce *De vita christiana*, ouvrage édifiant, selon Gennadius, maîtres certainement pélagien, nous est parvenu — ironie du sort — sous le nom de saint Augustin. M. Caspari commence par établir qu'il est bien de Fastidius, puis il le compare avec les écrits anonymes. La ressemblance ne lui paraissant pas très frappante, il se rejette sur une autre hypothèse. Il songe à cet Agricola pélagien, fils d'un évêque Severianus, pélagien aussi, qui, d'après la chronique de Prosper, se signala par son zèle à répandre l'hérésie dans l'île de Bretagne. C'est même à cette propagande que se rattache l'intervention du pape Célestin et de saint Germain d'Auxerre dans les affaires religieuses de la grande île.

Je dois avouer que cette conclusion ne m'a pas entièrement satisfait. Si l'on ne trouve rien à opposer à la candidature d'Agricola, c'est qu'on ne sait à peu près rien de ce personnage. Prosper se borne à dire qu'il « corrompait les églises de Bretagne en y insinuant son dogme ». Il ne parle même pas d'écrits. Fastidius, au contraire, est classé par Gennadius de Marseille au nombre des écrivains ecclésiastiques, et cela précisément pour le temps et le pays qui conviennent ici. Sans considérer ses titres comme péremptoires, je ne puis m'empêcher de les trouver supérieurs à ceux des autres.

Dans le reste du volume on trouvera diverses lettres ou homélies du v^e et du vi^e siècle ; je signalerai 1^o une lettre adressée par une religieuse à une très grande dame qui vient de renoncer au monde ; les noms propres font défaut : c'est bien dommage ; 2^o une homélie de saint Césaire, sur les fêtes pascales, où il est recommandé paternellement de ne pas faire trop boire, sous prétexte de les fêter, les nouveaux communicants ; 3^o une sorte d'apocalypse, de la fin du vi^e siècle, en partie copiée sur un écrit analogue de saint Ephrem. Tout cela, encore une fois, est édité et commenté dans la perfection. M. Caspari applique ici, en toute conscience, le précepte évangélique : *Colligite fragmenta, ne pereant*.

III

Saint Méthode, évêque d'Olympe en Lycie, écrivit, aux environs de l'année 300, un certain nombre de petits traités dont la plupart ont la forme de dialogues et sont visiblement imités de Platon. Cette littérature, éclos au sein des controverses que soulevaient déjà les doctrines d'Origène, se ressent beaucoup de son milieu. Elle a été fort prônée par les adversaires d'Origène, moins appréciée par ses amis. Ceux-ci finirent par avoir le dessous ; mais leur défaite ne fut pas de

conséquence pour le succès des œuvres de Méthode. Malgré leur orthodoxie antiorigéniste, on y trouvait trop souvent de ces « archaïsmes » d'expression et de pensée qui heurtaient la terminologie consacrée par les conciles du iv^e et du v^e siècle. Méthode partagea le sort des anciens apologistes, et, en général des anciens auteurs ecclésiastiques : on s'abstint de le copier. Un seul de ses ouvrages nous est parvenu en grec dans son intégrité, c'est le fameux Banquet des vierges. Les autres n'étaient connus jusqu'ici que par des extraits, quelquefois, il est vrai, d'une assez grande étendue, insérés dans les livres d'Eusèbe, de saint Epiphane et autres.

Depuis quelque temps toutefois on parlait de manuscrits slavons qui contenaient, disait-on, au complet, quelques-unes des œuvres de saint Méthode. Le cardinal Pitra avait, dans le tome III de ses *Analecta sacra*, signalé ces manuscrits à l'attention des savants spéciaux. M. G. Nathanael Bonwetsch, professeur à Dorpat, se mit aussitôt à l'œuvre. Dans le présent volume il nous donne le contenu des manuscrits en question, non dans le texte slavon, mais dans une traduction allemande. Il y joint les fragments conservés en grec, en revisant leur texte par la comparaison des manuscrits.

La version slavonne est du xi^e siècle. Elle ne contient pas le Banquet, ce dont on se consolera puisque nous avons ici le texte original. Je donne ici, dans l'ordre de cette version, et de l'édition de M. Bonwetsch, la liste des écrits qu'elle comprend ; un astérisque signale ceux qui ne sont connus que par le texte slavon, aucun fragment du grec n'ayant été produit jusqu'à présent :

1. Du libre-arbitre.
2. De la vie et de l'acte raisonnable *.
3. De la résurrection, en trois livres.
4. De la distinction des aliments *.
5. De la lèpre.
6. De la sangsue *.

Ces trois dernières pièces, assez courtes, sont des dissertations d'exégèse, non des œuvres de polémique.

Les six traités du recueil slavon ne représentent pas la série entière des écrits perdus de saint Méthode ; de quelques autres encore il subsiste des titres ou des fragments. M. Bonwetsch a joint ceux-ci à sa publication. Toutefois il a éliminé, avec raison, les discours apocryphes sur la Pentecôte, les Rameaux, etc., qui se réclament du Méthodelycien. Son volume n'est qu'un premier volume. Outre les textes, il ne contient qu'une préface consacrée à donner les explications nécessaires sur l'é-

dition et ses documents ; le commentaire sera l'objet d'un volume subséquent.

Il est inutile d'insister sur le service rendu ici à l'ancienne littérature ecclésiastique. Saint Méthode a été l'un des plus célèbres représentants de l'opposition que rencontra, sur le terrain de la tradition orthodoxe, le semi-gnosticisme d'Origène. Il a vécu en un temps aussi intéressant à connaître que peu connu. Tout ce qui peut contribuer à nous renseigner sur sa personne et son activité littéraire doit être accueilli avec la plus grande faveur.

De Durham à Christiania, de Christiania à Dorpat, nous ne sortons pas des régions circumpolaires. L'érudition ecclésiastique y prospère, comme on le voit, en dépit de l'éloignement et des rigueurs du climat.

L. DUCHESNE.

54. — **Bibliothèque des monuments figurés Grecs et Romains.** tome I. *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* sous la direction de M. Philippe LE BAS, membre de l'Institut (1862-1864). Planches de topographie, de sculpture et d'architecture, gravées d'après les dessins d' E. Landron, publiées et commentées par Salomon REINACH, ancien membre de l'École Française d'Athènes, attaché des musées nationaux, un vol. in-4. Paris, Firmin-Didot.

Tome II. **Peintures de vases antiques** recueillies par MILLIN (1808) et MILLINGEN (1813) publiées et commentées par Salomon REINACH, etc. un vol. in-4. Paris, Firmin-Didot.

Le *Bulletin critique* a déjà signalé à ses lecteurs l'utilité et le mérite de la *Bibliothèque des monuments figurés* dont M. Salomon Reinach a commencé la publication. ¹. Le second volume a paru cette année, c'est pour nous une occasion de revenir sur cette œuvre et d'indiquer comment elle a été conçue et exécutée.

M. Salomon Reinach a été frappé de la difficulté qui existe pour les archéologues de consulter les nombreux ouvrages où ont été reproduits les monuments figurés de la Grèce et de Rome. Il faudrait dépenser des sommes considérables pour rassembler les volumineuses séries des revues spéciales, comme les *Annali* et les *Monumenti* de l'Institut archéologique de Rome, l'*Archaeologische Zeitung* et tant d'autres, les grandes publications, comme le *Musée de sculpture* de Clarac, les *Denkmaeler* de Muller et Wieseler, l'*Elite des monuments céramographiques* de Lenormant et de Witte, etc., etc. Il faudrait de plus un travail immense pour

1. *Bull. crit.* X (1889) p. 17.

dépouiller tant de recueils où les mêmes monuments sont reproduits tant de fois, et souvent on n'aurait pas, pour s'aider dans ce labeur, le secours d'un Index. C'est pour aplanir, dans la mesure du possible, ces difficultés aux travailleurs qu'il a entrepris la publication de la *Bibliothèque des monuments figurés* comme pendant et comme complément aux collections de textes classiques édités par la maison Firmin-Didot.

Une première question à résoudre était celle de la classification à adopter. Devait-on grouper les monuments par genres, par sujets, par ordre de musées? Mais alors il eut fallu se livrer à un travail préalable qui eut retardé de beaucoup l'apparition de la *Bibliothèque* et qui eut été défectueux, parce qu'il eut été toujours à refaire, à mesure qu'on découvre des monuments nouveaux et que les collections s'enrichissent. De plus tel ordre, utile pour les études de l'un, ne sert à rien pour celles de l'autre. Il faut des index détaillés pour que chacun puisse facilement trouver ce qui l'intéresse. Une fois la nécessité des index admise, peu importe l'ordre dans lequel seront placés les monuments. Le procédé le meilleur sera celui qui permettra de finir le plus vite. Aussi M. Salomon Reinach a-t-il choisi la méthode bibliographique, c'est-à-dire qu'il publie les unes après les autres les planches des grands recueils, selon l'ordre même où elles se trouvent dans les ouvrages originaux. Il y a à cela un avantage qui n'est pas sans importance. Les monuments sont ordinairement cités d'après tel numéro dans tel volume, la même cote servira à les retrouver dans la *Bibliothèque des monuments figurés*. En agissant ainsi, M. Salomon Reinach a fait preuve d'un esprit pratique dont nous ne saurions trop le louer.

Le premier volume contient les planches du *Voyage archéologique de Le Bas*, « documents d'une importance capitale pour la topographie comparée, comme pour l'étude de l'architecture grecque et des bas-reliefs attiques. » Malheureusement un grand nombre de ces planches n'avaient jamais été mises dans le commerce ; de plus Le Bas était mort sans avoir écrit une ligne de commentaire. Pour ma part, je ne le regrette pas trop, puisque nous avons maintenant celui de M. Salomon Reinach. Ce commentaire contient l'indication du Musée où se trouve aujourd'hui le monument des ouvrages où il a été publié et de ceux où figurent d'autres monuments qui le complètent ou servent à l'expliquer, enfin, quand faire se peut, quelques renseignements sur la nature du sujet représenté.

Le second volume reproduit les planches des *Peintures de Vases antiques, vulgairement appelés étrusques* de Millin et celles des *Peintures antiques et inédites de Vases grecs* de Millingen. Les planches de l'ouvrage de Millin, dues à Clener, élève de Fischbein, sont d'un

aspect très agréable à l'œil, mais hélas! elles sont trop conventionnelles, et dans le détail, volontairement inexactes; l'auteur s'est évidemment proposé d'offrir des modèles à l'imitation des artistes beaucoup plus que de reproduire fidèlement les monuments qu'il avait sous les yeux. C'est ainsi, par exemple, qu'à la planche 14 l'objet qu'Achille tient de la main gauche et qui est une cnémide, est devenu le Palladium dans le dessin de Clener; un autre personnage du même groupe tient une roue qui est devenue un bouclier; l'artiste a enfin modifié la posture de la Néréide qui est à gauche de Thétis; elle relève de sa main gauche un pan de sa tunique, ce que la gravure n'indique pas. De même, à la planche 17, les flambeaux à qui Millin trouve une forme singulière sont très probablement des bâtons recourbés. M. Salomon Reinach a soin de noter ces différences et le lecteur, ainsi mis en garde, n'est pas exposé à tirer des conclusions fausses de la vue d'un dessin trop fantaisiste. Le commentaire met également en garde contre les tendances trop prononcées de Millin à voir partout des scènes empruntées aux mystères. (Voir, par ex. pl. 16, 17, 23, 29, etc. etc.)

Les planches de Millingen au contraire sont d'une grande exactitude et le texte qui les accompagne marque « la première réaction sérieuse contre l'abus des interprétations à tout prix et du recours arbitraire aux explications mystiques ». Aussi, la plupart du temps, M. Salomon Reinach n'a-t-il qu'à résumer le commentaire de Millingen, parfois cependant il signale les interprétations proposées par Heydemann ou d'autres archéologues postérieurs. (Par ex. pl. 12, 13, 23, 31. etc.)

Dans ce second volume, comme dans le premier, la provenance du monument, la collection où il se trouve aujourd'hui sont indiquées et une bibliographie abondante mentionne les reproductions qui en ont été faites et les observations auxquelles ils ont donné lieu. D'excellents index permettent, pour l'un et l'autre volume, de trouver immédiatement tout ce qui a trait à un sujet particulier. C'est donc une œuvre de tout point louable qu'a entreprise M. Salomon Reinach, les deux premiers volumes nous sont la preuve qu'elle sera menée à bonne fin et rendra d'immenses services. La conscience des recherches faites par l'éditeur, la précision et la sobriété des indications qu'il fournit aux travailleurs lui méritent de leur part une gratitude, qui nous l'espérons, ne lui fera pas défaut. Nous attendons avec impatience les volumes suivants.

EM. BEURLIER.

55. — **Essai sur la méthode en métaphysique**, par Paul DUBUC, docteur ès-lettres — Félix Alcan, Paris, in-8, 304 p.

56. — **L'aveur de la métaphysique fondée sur l'expérience**, par Alfred FOUILLÉE. — Même librairie. xvi. 302 p., in-8.

La métaphysique revient en faveur. Non seulement les partisans du spiritualisme plus ou moins traditionnel continuent à la défendre, tout en faisant les concessions nécessaires à l'agnosticisme contemporain, mais les philosophes en général sentent l'insuffisance de la science positive et éprouvent le besoin d'instituer une nouvelle enquête sur l'absolu, de poser de nouveau le problème de sa connaissance, de chercher les moyens d'arriver à s'entendre d'une manière définitive et sur son existence, et sur sa nature. Naturellement, la question de méthode prime ici toutes les autres ; les progrès des sciences expérimentales, progrès dus à la détermination précise des procédés dont les savants se servent, ont instruit les métaphysiciens ; ils se décident à étudier de près la façon dont l'intelligence humaine pourra s'adapter à l'objet le plus haut qu'elle désire connaître, et par là à asseoir l'ontologie sur des bases solides. Nous voudrions rendre compte ici de deux ouvrages qui ont traité à ce problème capital de la méthode en métaphysique. C'est l'identité de leur objet qui nous les fait rapprocher. Nous n'avons nullement l'intention de comparer le talent des auteurs. Le premier de ces ouvrages se donne modestement comme un *essai*. Il a été écrit par un jeune philosophe qui a présenté les prémices de son talent aux docteurs de la Sorbonne et a mérité de prendre place parmi eux. Le second émane de la plume exercée, hardie, féconde de M. Fouillée.

Quand on parle de méthode, on songe immédiatement à un instrument logique, à une suite et à un enchaînement d'opérations mentales destinées à découvrir, à élaborer les vérités d'un ordre quelconque. Cela est vrai de la métaphysique comme de toute spéculation. Il faut avouer qu'on est quelque peu déçu quand on a lu le livre de M. Dubuc. Ce n'est pas qu'il ignore l'essence et le but de la méthode. Ne dit-il pas lui-même que « *l'originalité philosophique consiste peut-être moins à trouver qu'à prouver, et que toute méthode est ainsi, moins un procédé de découverte qu'un criterium de vérification* » ?

Nous nous expliquons le vague des idées de M. Dubuc et l'indécision des résultats auxquels il arrive dans son *essai* par le plan qu'il a adopté et par la doctrine à laquelle il se rattache. Au point de vue logique, ce plan est inattaquable ; après avoir défini la métaphysique, déterminé les problèmes qu'elle pose, montré, après Aristote, qu'elle est la science de l'être en tant qu'être, qu'elle cherche à démontrer l'existence et à définir l'essence de la matière, de l'âme, de l'absolu ou Dieu,

M. Dubuc passe en revue les différentes méthodes employées dans les divers ordres de connaissance; il les met en rapport avec l'être ainsi considéré et n'a pas de peine à faire voir qu'elles ne sauraient convenir. L'examen des procédés de chacune de ces méthodes est très judicieusement conduit. — La méthode objective sous sa forme expérimentale ne peut servir en rien aux métaphysiciens; ses procédés analytiques et synthétiques n'aboutissent jamais qu'à la décomposition ou à la reconstitution des phénomènes complexes. Jamais ils ne permettront de sortir de la région des faits, c'est-à-dire des apparences sensibles. Transformer en réalités absolues les données toutes relatives de cette expérience, trancher ainsi le problème de l'être par le matérialisme, c'est dépasser singulièrement la portée naturelle de la méthode et se mettre en contradiction avec l'esprit même de la science. — La méthode objective, sous sa forme mathématique, aura-t-elle plus de puissance? Elle aussi emploie l'analyse et la synthèse; mais il importe de remarquer que la mathématique travaille uniquement sur une matière idéale qu'elle a commencé par poser elle-même en construisant les objets qu'elle étudie et en déterminant *a priori* leur essence dans les définitions dont elle est absolument maîtresse. C'est parce qu'elle est une science de construction que la mathématique est certaine, universelle et immuable, et les vérités qu'elle trouve par l'analyse et la synthèse, c'est-à-dire par la régression et la progression ne sortent jamais du domaine idéal où elle s'enferme. Elles ne nous apprennent rien sur le principe réel des choses.

Voici maintenant la méthode subjective qui nous ramène dans le moi. Les objections que le positivisme a élevées contre elle sont spécieuses mais vaines; le caractère conscient des faits psychiques autorise le moi, qui est un sujet, à se considérer en même temps comme objet. D'autre part, il n'est pas vrai de dire que le psychologue est enfermé dans sa propre conscience, et il est possible de contrôler l'exactitude de ses analyses. Ensuite l'analyse des faits intimes pour être plus subtile, plus délicate que celle des phénomènes matériels, n'en comporte pas moins une exactitude suffisante. Enfin, l'étude des modifications mentales fait des progrès. L'observation et l'expérimentation, tels sont les procédés de la méthode subjective. On sait combien l'expérimentation est difficile lorsqu'il s'agit de la conscience, mais on montre aisément qu'elle n'est pas impossible, soit qu'on agisse indirectement sur les volontés, les pensées et les sentiments des hommes, soit qu'en agissant sur un organisme très excitable, ou parvienne à produire dans l'âme, par contre-coup et presque à volonté, certains effets prévus d'avance (expériences de Fechner et Lotze). Mais si la méthode subjective va plus loin que les méthodes étudiées jusqu'ici,

si elle peut déterminer les qualités essentielles et la réalité du moi, l'a s'arrête sa fécondité. Elle fondera très bien le dynamisme psychologique et sera radicalement incapable de rien nous apprendre sur le monde de la matière ou sur l'absolu. A moins de recourir à un critérium autre que le sien, elle n'a pas le droit d'imposer à toute réalité une essence spirituelle; elle n'est pas mieux venue à infirmer la valeur des données de l'expérience objective que celle-ci à récuser les informations du sens intime. S'il y a contradiction entre les deux points de vue, seule une méthode supérieure et conciliatrice aurait qualité pour résoudre leur naturelle antinomie.

Recourra-t-on à la méthode spéculative? Celle-ci revêt aussi une double forme. Elle est dogmatique ou critique. La prétention commune à tout dogmatisme est d'atteindre d'emblée, de saisir dans sa réalité et son essence intime un premier principe des choses. Malheureusement, c'est là une illusion. Cette intuition ne nous est pas donnée; l'être nous échappe et de là viennent les différents systèmes qu'a édifiés le dogmatisme, prenant tantôt pour l'être véritable la matière, tantôt une substance divine immanente au monde, tantôt un être parfait distinct à la fois de la nature et de l'homme. Au fond, le dogmatisme ne présente jamais qu'une conception symbolique de la réalité, ainsi que l'a fait voir la critique de Spencer.

Jusqu'ici, M. Dubuc nous a surtout appris en quoi ne consistait pas la méthode métaphysique; il est certain que les méthodes précédemment étudiées méritent d'être écartées et pour les raisons qu'il allègue. Mais avons-nous eu tort de trouver que le chemin qu'il nous a fait parcourir est un peu long? Sans doute, des rapprochements entre les différentes méthodes sont utiles, indispensables; les contraires ressortent mieux lorsqu'ils sont mis en regard les uns des autres, et l'opposition des choses met celles-ci en relief. Il faut avouer cependant que M. Dubuc abuse du développement par les contraires, et quelque solides que soient les instructions qu'il nous donne, comme, en définitive, le lecteur les possède déjà, s'il en apprécie la justesse, il en regrette aussi la prolixité.

L'auteur est arrivé, nous l'avons vu, en face de la forme critique de la méthode spéculative. C'est en elle qu'il voit le salut de la métaphysique. M. D. relève de Kant; avec l'auteur de la *Critique de la raison pure*, il croit que la réflexion est la plus élevée de nos connaissances, celle par laquelle la pensée saisit immédiatement sa propre nature et les conditions qui rendent possible son exercice. Jusqu'ici cette méthode critique a été considérée comme une puissance de destruction, il serait temps, suivant lui, de la faire servir à l'édification d'une nouvelle métaphysique. Cette arme redoutable est capable de guérir les blessures qu'elle-même a pu faire; il suffira de partir de l'existence

même des antinomies, de les analyser pour montrer qu'elles ne s'expliquent qu'à la condition que l'absolu existe à son tour. M. Dubuc reprend la critique de l'idée d'absolu telle que l'a faite Hamilton, et il montre que les contradictions que ce philosophe a voulu y voir s'évanouissent quand, au lieu de regarder cette idée comme un véritable concept, on la prend simplement pour l'inutile effort de la pensée pour se dépasser elle-même, pour continuer de connaître au moment où sont abolies les conditions de toute connaissance. En réalité, comme le soutient Stuart Mill, l'existence d'un élément négatif dans une conception ne rend pas négative la conception elle-même, n'en fait pas une entité vaine. A son tour, Spencer observe justement que les mots relatifs et absolus s'opposent l'un à l'autre et n'ont de sens que par leur opposition réciproque. Il y a dans le criticisme destructif de la métaphysique un abus de l'abstraction logique auquel Kant s'est livré aussi bien que Hamilton. D'où vient cette notion toute formelle de l'absolu que Kant laisse subsister, qu'il constate sans l'expliquer ? On rendrait bien compte de l'existence et du rôle des catégories dans l'entendement par l'activité du moi lui-même ; les catégories ne sont que des moyens d'unifier la connaissance sur le modèle de l'unité du sujet qui connaît. Mais d'où viennent les idées de la raison pure ? Pourquoi l'esprit cherche-t-il à mettre dans les choses une autre unité que celle qu'y peut mettre la science ? Pourquoi la raison arrive-t-elle à poser sous une triple forme l'idée rationnelle, l'idée cosmologique ou totalité des causes et des effets de l'univers, l'idée psychologique ou notion d'un moi substance, l'idée théologique ou conception d'un être parfait ? On voit réapparaître dans cette théorie kantienne les systèmes de l'ancienne philosophie, mais sans justification. Si, de plus, on prétend avec Kant que la matière de la connaissance ne saurait être dérivée du sujet, et par conséquent doit être rapportée au monde extérieur maintenu en face de l'esprit, il y a lieu de soutenir aussi que l'idée de l'absolu, même conçu comme une pure forme, peut être, aussi bien que les données de l'intuition sensible, le signe d'une réalité distincte. Il est légitime d'affirmer que la critique entendue au sens kantien, c'est-à-dire comme la détermination des conditions essentielles de la pensée, conduit à soutenir la réalité de l'absolu dont Kant, au nom de la même méthode, n'avait admis que la possibilité.

Mais l'existence de l'absolu ne suffit pas à la raison ; elle veut connaître sa nature ; la question est de savoir si l'antinomie du parfait et de l'absolu est réelle ou artificielle. M. Dubuc estime qu'elle n'est pas irréductible. Seulement, il faut reconnaître qu'on n'arrive qu'à une notion toute formelle du principe des choses. Il en est de même pour la définition de la matière ; seul le moi se connaît directement ; en lui l'être

et le *paraître* coïncident. Ou le moi n'est rien, ou il est réellement ce qu'il a conscience d'être.

M. Dubuc conclut que la métaphysique, après cette réforme de la méthode critique, pourra faire des progrès. Nous pensons, nous, qu'il a simplement montré qu'une certaine façon d'entendre le criticisme laisse le champ libre aux spéculations ontologiques, mais qu'il n'a nullement indiqué, décrit la méthode même, les procédés de raisonnement et pour tout dire en un mot, l'instrument logique de la science de l'être. En résumé, il nous a excellemment appris et fait comprendre pourquoi la métaphysique ne pouvait pas se servir de certaines méthodes ; il a trop rapidement passé lorsqu'il s'agissait de nous dire en quoi consistait la méthode sur laquelle il compte. En effet, savoir que les antinomies kantiennees n'interdisent pas la position des problèmes relatifs à l'être, n'est pas la même chose que connaître les procédés par lesquels on peut les résoudre.

M. Fouillée est plus précis et plus affirmatif dans la question qui nous occupe ; il croit que la métaphysique a pour elle l'avenir, à condition qu'elle sache organiser sa méthode en se fondant sur l'expérience. Quoi qu'en dise le positivisme, l'esprit humain ne saurait renoncer à la connaissance de l'absolu, mais il importe qu'il prenne nettement conscience des problèmes relatifs à cet absolu, qu'il distingue ce qui est connaissable par l'expérience de ce qui reste conjectural ; il faut qu'il se rende compte des ressources de la raison, des moyens qu'elle possède pour poser et résoudre les grandes questions de l'être, du fond des choses, des principes premiers. M. Fouillée s'efforce de trouver les procédés à l'aide desquels il sera possible d'arriver à tout ce que nous sommes capables de savoir en fait de métaphysique ; il a à cœur d'élever la connaissance de l'absolu au-dessus de la science et de la morale qui, suivant les positivistes ou les néo-kantiens, devraient l'absorber.

Qu'est-ce que la métaphysique ? C'est d'abord l'unification de la connaissance, la recherche de l'universel, c'est-à-dire de ce qui constitue la nature et l'âme ou, si l'on aime mieux, le physique et le mental. Elle met en rapport les deux termes ; elle cherche qu'elle est parmi les diverses façons de réagir sous l'expression des choses celle qui aboutit à la plus complète harmonie de la conscience tout entière avec la réalité universelle. Tandis que la science proprement dite a pour objet les lois et non les choses, la vérité, non la réalité, les formes constantes et les cadres de notre expérience, non le contenu vivant et intuitif de l'expérience même, non le sentiment intime de l'être et de l'action, la métaphysique poursuit les éléments ultimes, irréductibles de tout ce qui est, de tout ce que nous appelons corps ou esprit.

La métaphysique est, en second lieu, la critique de la connaissance. Les différentes sciences ont leur unité dans le sujet pensant. Ce sujet conçoit ses objets suivant sa nature ; il est nécessairement porté à formuler certaines hypothèses à leur propos. Sans doute, il n'y a pas lieu d'admettre la doctrine kantienne des catégories innées et il est permis de croire que l'expérience détermine elle-même ces catégories. Toutefois il n'en reste pas moins que le sujet pensant réagit en vertu de sa constitution intime sous l'impression des choses : il y a lieu de s'enquérir de la valeur des conjectures qu'entraîne cette constitution. Enfin en supposant que la critique de la connaissance soit faite, que les données ultimes de l'expérience soient nettement dégagées, la raison a encore à se demander si le dernier mot est dit, si tout est expliqué, s'il ne faut pas recourir à des hypothèses finales sur le général de toute réalité, sur les principes véritablement premiers, en un mot sur l'absolu. En résumé, la métaphysique est l'analyse, la synthèse et la critique de la science, de la pratique et des diverses conceptions (positives, négatives ou hypothétiques) auxquelles l'ensemble de nos connaissances, de nos sentiments et de nos activités nous conduit sur l'ensemble des réalités (connues, connaissables ou inconnaissables).

Quelle méthode devra être employée pour fonder une telle métaphysique ? Il faut écarter toute prétention transcendante, car si l'on commence par admettre que la réalité dernière est ce qui n'a absolument aucune relation avec la pensée, il est trop aisé d'en conclure l'impossibilité de la penser ; autant vaudrait entreprendre de trouver l'introuvable. La métaphysique devra donc être immanente ; la chose en soi à laquelle elle aspire, c'est une réalité saisissable ; c'est le monde des phénomènes dans ses éléments essentiels ; c'est le monde de l'expérience considéré dans son ensemble. Pour constituer cette métaphysique, le philosophe emploiera l'analyse et la synthèse ; l'analyse radicale de la conscience sera non pas simplement la description et la classification des faits intérieurs, ni même la détermination de leurs lois, ni enfin l'histoire de leur évolution, mais la recherche des faits et données ultimes, soit que l'on considère le côté par où les phénomènes appelés intérieurs se rapportent aux objets et sont des représentations, soit que l'on considère leurs rapports au moi. Poussant plus avant encore, l'analyse intérieure atteindra le sujet conscient, le distinguera des apparences, le regardera dans sa réalité qui n'est autre que la conscience elle-même. Ensuite, le philosophe généralisera les résultats de l'analyse, il fera la synthèse des données qu'elle lui a fournies, et cette synthèse sera légitime, car elle consiste simplement à étendre à l'univers tel ou tel élément irréductible découvert par l'analyse au fond de toute expérience. Ce problème de la synthèse métaphysique revient à celui-ci :

Quelle est la donnée d'expérience qui, en vertu de l'expérience, c'est-à-dire, d'une part, de l'analyse psychologique, d'autre part, des derniers résultats de la science actuelle, — se prête le mieux à la généralisation et permet le mieux d'interpréter l'univers entier en termes d'expérience? Est-ce la force, comme le croit Spencer? Est-ce la sensation, comme le croit Taine? Est-ce le vouloir, comme le croit Schopenhauer? Dans la métaphysique ainsi comprise et ainsi conduite, il y a place pour des certitudes, les unes positives, les autres négatives, pour des probabilités susceptibles sinon de calcul, du moins d'estimation. Le métaphysicien pourra montrer que certains problèmes sont insolubles, que d'autres trouvent leur solution dans l'expérience, que d'autres enfin donnent lieu à des hypothèses dernières dont il déterminera le degré de probabilité.

Il faut que celui qui se place en face du problème de l'absolu cherche d'abord à construire un système général de philosophie qui accorde toutes les lois fondamentales de la nature, toutes les réalités et idées de la conscience, par le fait même, tous les systèmes auxquels elles ont donné lieu. Ensuite, il devra chercher si cette synthèse idéale correspond à la réalité. La méthode est donc double; elle est : 1° une méthode de construction spéculative; 2° une méthode de vérification. Pour faire la construction spéculative de la métaphysique, le philosophe dégagera ce que M. Fouillée appelle les parties neutres ou communes aux divers systèmes, les faits, les propositions qu'ils reconnaissent tous. Il construira des systèmes types, c'est-à-dire vraiment logiques et rationnels, vraiment conséquents et complets, représentant les explications possibles des choses; il analysera les principes de chacun de ces systèmes, purgera de leurs erreurs en les mettant au regard de l'expérience interne ou externe; il tentera la synthèse des principes et la conciliation des vérités partielles que ces systèmes renferment. Il fera converger les systèmes soit en les complétant et en les absorbant dans des systèmes supérieurs, soit en poussant plus loin leurs conséquences logiques; il intercalera des moyens termes à l'aide desquels on peut passer d'un système à un autre et réunir les différentes conceptions de la réalité. Il cherchera des équivalents pour les substituer à la réalité absolue, lorsqu'elle échappe aux prises de la raison. Enfin, il passera par l'induction à la limite vers laquelle tendent nos idées, posant dans des conjectures extrêmes, la réalité telle que semble l'indiquer l'expérience. Ces divers procédés aboutissent, on le voit, à des hypothèses invérifiables directement; mais la raison est capable de les apprécier jusqu'où elle peut les examiner au point de vue logique et de demander si elles renferment des contradictions puisqu'elle peut enfin voir si elles s'accordent avec ce que l'expérience totale nous fournit.

Il ne suffit pas de considérer la métaphysique en déterminant ses procédés logiques et en opposant ceux-ci aux méthodes de la science proprement dite; il faut encore l'affranchir de la morale dont les modernes disciples de Kant proclament la primauté. M. Fouillée n'a pas de peine à montrer que, loin de fonder la métaphysique, la morale est fondée sur elle; il retrouve des hypothèses ontologiques dans les assertions de la science des mœurs relatives au sujet moral, à l'objet de la moralité, à notre rapport avec la société et l'univers. Par exemple, pour le sujet moral, l'activité est-elle essentiellement intéressée ou peut-elle être désintéressée? Pour l'objet de la morale, quelle est la valeur du plaisir, du bonheur, de la vie; d'où viennent le plaisir et l'action? Pour notre rapport avec la société et l'univers, quelle est la valeur de l'individu, quel est le sens de la vie, etc.? Et ce qui est vrai maintenant sera toujours vrai; la morale deviendra de plus en plus positive, mais elle ne cessera jamais de reposer sur des hypothèses. Plus l'homme sera savant, plus il devra éprouver le besoin métaphysique; plus il désirera connaître le dernier mot des choses, et expliquer aussi bien les faits que les actes.

Pourquoi donc donner la primauté à la morale? Les Kantiens disent que tout intérêt, même celui de la spéculation est pratique en définitive, et que l'intérêt pratique pur ou intérêt moral est supérieur à tout. Mais le premier argument repose sur l'ambiguïté du mot pratique. Si toute connaissance est une action, si elle aboutit à la science appliquée ou à la technique, si elle passe dans des actes, il n'en reste pas moins que le principal intérêt que nous y trouvons est encore la contemplation, et d'ailleurs, l'action n'a pas toujours un caractère moral. Le second argument n'a de sens que si l'on sait en quoi consiste l'idéal moral, mais c'est à la métaphysique de déterminer cet idéal. Enfin M. Fouillée réfute très bien la doctrine qui veut que la science repose sur des postulats moraux, qu'elle soit un acte libre, que ce soit un devoir d'affirmer l'existence du devoir. Les postulats moraux ne peuvent être, pratiquement, que des traductions de notre volonté, et spéculativement, que des hypothèses soumises comme toutes les autres à l'appréciation logique des probabilités. Il le montre, en particulier, par l'examen de ces grands postulats: divinité, liberté, immortalité. Dans sa conclusion, il esquisse le système métaphysique auquel la méthode qu'on vient de résumer aboutit. C'est celle des idées-forces. Il pense par cette doctrine des idées-forces mettre l'harmonie entre les points de vue naturaliste et idéaliste. Il y a en toutes choses, dans le physique comme dans le mental, un mouvement de vie, un mouvement interne d'appétition. Toute idée tend à se traduire en mouvement et réagit sur la machine vivante, et la machine elle-même renferme, en

quelque sorte, une conscience virtuelle, qui, en s'actualisant, aboutit à la forme supérieure de l'idée. Il en résulte que les facteurs primordiaux et vraiment intérieurs aux choses sont d'ordre psychique: le monisme ainsi entendu est aux yeux de M. Fouillée la conciliation du matériel et du mental par la réduction du matériel d'un ensemble de rapports entre des termes dont nous ne pouvons nous représenter la nature intime que sous la forme mentale; si bien qu'en dernière analyse la vraie force, la vraie efficacité est dans le mental dont la force mécanique, avec sa formule algébrique, n'est que le symbole.

L'espace nous manque pour discuter ici cette théorie des idées-forces. Aussi bien l'intérêt du livre nait-il surtout des considérations sur la méthode. Pour notre part nous croyons cette méthode excellente, au moins dans ses grandes lignes. Comme M. Dubuc mais d'une autre façon, M. Fouillée essaie de faire sortir la raison du subjectivisme dans lequel l'emprisonnait l'auteur de *la Critique de la raison pure*, et, tout en profitant de Kant, de la dépasser. Nous sommes pleins de confiance en cette tentative, et il nous semble que les métaphysiciens de l'avenir pourront se servir avec fruit des travaux dont nous venons de rendre compte.

Eugène BEURLIER.

CHRONIQUE

45. — TRAVAUX RÉCENTS SUR LA TOPOGRAPHIE DE ROME. — M. Lanciani vient de publier dans les *Monumenti antichi* de l'Académie des Lincei un important mémoire intitulé *L'itinerario di Einsiedlene l'ordine di Benedetto canonico*. Le premier de ces deux documents a été souvent publié et avec beaucoup de soin. M. Lanciani a trouvé moyen de renchérir encore sur la minutieuse exactitude qui caractérise l'édition de M. de Rossi dans le tome II de ses *Inscriptiones christianae U. R.* Mais l'essentiel de son mémoire, ce n'est pas le texte de l'*Itinéraire*, c'est l'explication qu'il en donne. Il s'attache à montrer que les indications de ce précieux document supposent que le pèlerin pour lequel il a été fait, c'est-à-dire un pèlerin du temps de Charlemagne, cheminait dans Rome en suivant les rues antiques. Le système général de la viabilité n'avait pas changé depuis le IV^e siècle; il était encore à peu près le même trois cents ans après Charlemagne: on le voit par les processions du chanoine Benoît. Mais M. Lanciani ne se borne pas à cette observation si importante. En suivant son pèlerin le long des rues et des portiques, il rencontre souvent l'occasion de produire des renseignements topographiques absolument nouveaux ou de proposer des systèmes fort ingénieux. Je signalerai en particulier, parmi les passages où j'ai beaucoup appris, les pages sur la *domus Pinciana*, résidence des Anicii Probi, où s'élevait l'église, maintenant disparue, de S. Félix in Pincis; la description topographique des environs de S. Marcel; l'étude sur S. Martin des Monts. Cette dernière église a été ces temps derniers l'objet d'un examen nouveau. Qui l'aurait cru? Son toit est encore formé de tuiles contemporaines de sa fondation, estampillées au nom du roi Théodoric.

J'avais publié, il n'y a pas très longtemps, un petit mémoire sur les déno-

minations attribuées pendant le moyen-âge aux forums d'Auguste, de Nerva, etc., ainsi qu'aux monuments circonvoisins. Sur ce point je me trouvais obligé de combattre des idées émises par feu Jordan, d'érudite mémoire. M. Lanciani adopte mes conclusions, ce qui me flatte beaucoup, et, ce qui me plaît davantage encore, il les illustre d'un coup de crayon. Faut-il que, justement dans ces abords du Forum, je rencontre un détail à contester ! M. Lanciani n'admet pas que S. Maria Antiqua et S. Maria Nova soient le même édifice sous des dénominations différentes. Il transporte S. Maria Antiqua au pied du Palatin et l'identifie avec S. Maria Liberatrice, ou plutôt avec l'église antique qui se trouve au dessous. C'est, je crois, une petite hérésie ; d'autres, je pense, la combattent ; quant à moi je me contente de ne pas l'accepter.

Il n'en est pas de même des conclusions de M. Lanciani sur S. Stefano Rotondo, cet édifice mystérieux, « le sphinx du Coelius ». Ici je suis converti, *do manus*. Nous avons affaire à un édifice antique, quoique d'assez basse époque, de la fin du IV^e siècle environ. C'est un bâtiment construit pour un usage profane, vraisemblablement un marché, *macellum*, qui fut plus tard transformé en église. A l'origine ce n'était pas une église. A ce propos, l'auteur rappelle des transformations analogues, déjà connues, celle de *Templum sacrae Urbis* en église des SS. Côme et Damien, celle de *Aula senatus* en église de S. Hadrien ; il montre que c'est aussi en appropriant de grandes salles préexistantes que l'on a obtenu les basiliques de Sainte-Croix et de Sainte-Balbine.

Mais où se révèle le mieux son étonnante sagacité d'archéologue, c'est dans la découverte qu'il a faite de *l'ara Ditis et Proserpinae*, le sanctuaire des jeux séculaires. Au moment où le percement du corso Victorio-Emmanuel atteignait l'espace compris entre la Chiesa Nuova et le palais Cesarini, M. Lanciani voyageait en Amérique. A son retour il entendit parler de certaines murailles mises au jour en cet endroit, à une grande profondeur, puis recouvertes par le remblai qui supporte la nouvelle rue. Vite il interrogea les plans des fouilles, les carnets des contre-maitres, les souvenirs des ouvriers, compara les renseignements, les reporta sur le papier, et vit enfin apparaître le célèbre autel, avec les principaux motifs de sa décoration, ses degrés, sa triple enceinte, le fossé ou euripe qui longeait l'une de ses faces. C'est une résurrection.

M. Lanciani l'a obtenue par le procédé qui caractérise son investigation archéologique. Il n'ignore, bien entendu, aucun des textes anciens relatifs à la topographie romaine ; il connaît, pour les voir chaque jour, les monuments apparents ; personne ne suit les familles avec plus d'attention que lui. Mais tous les topographes en sont là. Ce qu'il a de plus que les autres, c'est une connaissance approfondie du sous-sol de Rome. Il a recherché avec patience tout ce que l'on pouvait tirer des anciens comptes de dépenses, des vieux carnets d'architectes, des papiers de notaires, et ainsi de suite. Depuis le XVI^e siècle il s'est construit ou démolì peu de maisons sans que M. Lanciani sache ce qu'il y avait dans leurs caves. Ces profondeurs n'ont pas de secret pour lui. En se promenant dans Rome, il voit à travers le pavé des rues et des cours. Un effondrement peut se produire sous ses pas : il saura toujours chez quel ancien romain il pénètre. Il est même si bien renseigné qu'il doit y avoir là-dessous un peu de diablerie. Le vieux *pater Tiberis* se permet quelquefois des excursions souterraines entre les éternelles collines. M. Lanciani ne l'a-t-il jamais accompagné la nuit, et son *calamus* d'architecte ne serait-il pas taillé dans des roseaux sacrés ?

Parmi les planches de son mémoire, signalons surtout le plan où il a marqué les voies et les monuments indiqués dans l'*Itinéraire* d'Einsiedlen et dans les processions de Benoît. Ce plan est orienté au midi.

Que telle fut l'orientation adoptée chez les Romains pour les plans et les cartes, c'est ce que M. Ant. Elter démontre avec soin dans deux dissertations *De forma urbis Romae deque orbis antiqui facie*, annexées aux programmes de l'université de Bonn pour l'année 1891. Le même auteur vient de publier dans le *Rheinisches Museum* (t. XLVI) un petit mémoire sur la dénomination antique du Vatican. Il conclut que l'antiquité n'a pas connu de *mons Vaticanus*, mais seulement un *ager Vaticanus*; les hauteurs qui bordent la rive droite du Tibre, depuis la porte Saint-Pancrace jusqu'à Monte Mario inclusivement, s'appelaient le mont Janicule. Comme elles se trouvaient dans l'*ager Vaticanus*, on a pu leur donner aussi le nom de *Vaticanus mons*, *Vaticani montes*; mais c'est seulement au moyen-âge chrétien que l'on voit se produire l'adaptation précise et privative du terme *mons Vaticanus* au lieu occupé par la basilique de Saint-Pierre et le palais pontifical. L. D.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Séance des 26 novembre, 3 et 10 décembre. — Présentation d'une notice de M. Paul du CHATELIER relative à un crâne trépané conservé à Brest et recueilli dans une sépulture bretonne du temps de la pierre polie. — Communication, par M. Jules MARTHA, d'un mémoire expliquant les représentations de la fuite de Dédale sur une stèle funéraire étrusque du III^e siècle avant notre ère. — M. VAUVILLÉ lit une note sur deux enceintes fortifiées de la vallée de la Somme antérieures à la conquête romaine. — M. DESTRÉES, de Bruxelles, confirme que des marques par lui relevées en France sur les œuvres des imagiers flamands et brabançons de la Renaissance appartiennent moins aux imagiers qu'aux gildes dont ils faisaient partie. — M. de VILLESFOSSE rectifie la lecture donnée par un journal de la Marne des inscriptions funéraires récemment découvertes à Châlons-sur-Marne, et datant, selon toute vraisemblance, d'une expédition de l'empereur Julien. — M. MOWAT emprunte, à cette occasion, à la *Notitia dignitatum* un texte établissant que deux cohortes d'auxiliaires Dalmates ont tenu garnison en Gaule.

Séance du 17 décembre. — M. VAUVILLÉ, associé correspondant, continue la lecture de son mémoire sur les fouilles qu'il a faites avec le colonel de la Noé dans les enceintes fortifiées de la vallée de la Somme. — M. MOWAT, membre résident, fait une communication sur une inscription grecque qui existait à Agde, et complète ce qu'il en a dit dans une séance précédente. — M. CHATEL, associé correspondant, communique un Jupiter en bronze découvert à Pupillin par M. l'abbé Guichard, curé de Pupillin. — M. GUILAUME, membre résident, fait passer sous les yeux des membres de la société des photographies d'une mosaïque trouvée à Reims. Elle représente, au milieu, deux athlètes nus luttant. M. HÉRON de VILLESFOSSE, à propos de cette mosaïque, dit quelques mots d'une mosaïque du musée du Louvre trouvée par M. Renan en Syrie et dans laquelle on a employé des cubes de verre et des cubes de terre cuite. M. MOWAT dit avoir vu en Angleterre des céramiques ayant des cubes de terre cuite. M. FLOUËST parle aussi des cubes de terre rouge de la villa d'Ancy, appartenant à M. Frédéric Moreau. — M. MICRON, associé correspondant, fait une communication sur un objet trouvé en Corse, à Aleria, sur le mur d'une construction faite avec des matériaux fort anciens. Elle porte les restes d'une inscription. Il communique ensuite l'estam-

page d'une inscription trouvée par lui à Calenzana près Calvi. — M. de BARTHÉLEMY, membre résident, lit, de la part de M. le chanoine Lucor, associé correspondant, un mémoire sur une verrière de l'église Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne. — M. MICHON, associé correspondant, communique à la Société deux petits colliers d'origine grecque et un pendant de collier, d'origine byzantine, acquis par le musée du Louvre. — M. COURAJON, membre résident, rapproche la décoration du temple Saint-Jean à Poitiers et celle de nombreux sarcophages mérovingiens, des ossuaires judéo-grecs du musée du Louvre, et des ossuaires qui ont été publiés par M. Clermont Ganneau dans la *Revue archéologique*. M. l'abbé Duchesne conteste cette théorie.

Séance du 24 décembre 1890. — M. de LASTEYRIE fait une communication sur l'ivoire du musée d'Amiens représentant S. Remi ; il avait appartenu précédemment à M. le Dr Rigollot, qui l'avait étudié, mais mal daté. M. du Sommerard pensait qu'il était presque contemporain de Clovis ; d'autres, comme l'abbé Corblet, l'attribuent au XI^e siècle ; M. Westwood l'attribue au X^e ; à l'Exposition rétrospective, on lui a donné la date du VII^e siècle. M. de Lasteyrie en donne la description et de la vue des chaussures et des vêtements il conclut qu'il n'est pas postérieur au X^e siècle. — M. BLANCHET commence la lecture d'un mémoire sur les figurines gallo-romaines. — M. le comte DE FLEURY lit un mémoire sur certains forts de terre du bassin de la Vistule, dont quelques-uns remontent à la période romaine ; d'autres ont été construits au X^e siècle. — M. FLOUËT fait une communication sur la statuette de bronze découverte à Pupillin, par M. l'abbé Guichard, curé de cette localité, dans une villa *agraria*, assez richement décorée. On a trouvé là nombre d'antiquités romaines. Cette villa remonterait au commencement de la domination romaine ; ruinée une fois par un incendie, elle aurait été reconstruite, puis détruite à l'époque des invasions ; elle fut réédifiée une troisième fois et encore brûlée. Cette statuette, d'un travail fini, représente le dieu au maillet, très fréquent en Franche-Comté ; elle indique une période de décadence, mais est tout à fait conforme au type consacré. — M. MAXE-WERLY fait passer sous les yeux des membres de la société des planches représentant le résultat de fouilles faites par M. Hubert, à Sarreguemines sur l'emplacement d'un lieu appelé *Heidenhauser* (la demeure des païens).

Séance du 7 janvier. — M. MOWAT termine son année présidentielle par une allocution et invite le nouveau bureau à entrer en fonctions. M. Nicolas SOULTANOFF, professeur d'histoire à l'Institut des ingénieurs civils de Saint-Pétersbourg, communique une étude sur les origines et les caractères de l'art russe. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE communique une inscription découverte à Rhodéz et relative à Smaragdus, intendant du domaine impérial sous Tibère.

Séance du 14 janvier 1891. — M. Prost communique la suite de son travail sur Aix-la-Chapelle. — M. ENGEL donne lecture d'une note de M. Georges Bonsor relative à son exploration archéologique du Guadalquivir, de Cordoue à Séville : les dénominations modernes sont comparées dans ce rapport aux noms anciens mentionnés dans Pline. M. G. Bonsor énumère en outre les résultats des fouilles qu'il a exécutées dans un grand nombre de ces localités. M. ENGEL a pris personnellement part à cette exploration en ce qui concerne la localité d'ARVA, aujourd'hui : La Pena de la Sol. M. MOWAT donne quelques détails sur un diplôme militaire de l'an 148 de notre ère, découvert en Hongrie et qu'il avait déjà signalé en 1884 dans le *Bulletin Epigraphique*. Ce document fournit l'énumération de douze corps auxiliaires avec leurs noms ethniques. — M. BLANCHET continue la lecture de son mémoire sur les figures en terre cuite de la Gaule Romaine.

ERNEST THORIN, EDITEUR

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

Publiés par

les Membres de l'Ecole Française de Rome

XI^e année (1891). Sommaire des fascicules I-II.

I. Notes sur quelques monuments byzantins de l'Italie méridionale, par M. Ch. DIEHL.

II. Marques de vases grecs et romains trouvés à Carthage (1888-1890), par M. A. L. DELATRE.

III. Trois inscriptions de Tabarka (Tunisie), par M. J. TOUTAIN.

IV. Une anthologie latine du quinzième siècle, par M. Georges LAFAYE.

V. Inscriptions inédites de la Corse, par M. Etienne MICHON.

VI. Trois albums de dessins de Ira Giocondo, par M. H. DE GEYMULLER.

VII. Quatre dessins inédits de la collection Destailleurs relatifs aux ruines de Rome, par M. Rod. LANCIANI.

XIII. **Afrique romaine.** — Fouilles de M. Gsell : Basilique de Sainte Salsa à Tipasa. — Fouilles de M. Dautherville à Tabarka.

Bibliographie. — Steph. GLELL, *Fouilles dans la Nécropole de Vulci.* — Gaston BOISSIER, *La fin du paganisme. Etude sur les dernières luttes en Occident au quatrième siècle.* — R. P. Franz EHRLÉ, *Historia bibliothecae Romanorum Pontificum.* (L. DOREZ). — P. de NOLHAC et A. SOLERTI, *Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia.*... — Ulysse CHEVALIER, *Œuvres complètes de S. Avit.* (J. GUIRAUD). — Emm. RODOCANAKI, *Le Saint Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome.* — Rod. LANCIANI, *d'Itinerario di Einsiedeln e l'Ordine di Benedetto canonico.*

Planches : I, II, III, IV, V, *Dessins inédits du XVI^e siècle.*

Les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* paraissent depuis 1881 inclusive-ment, par fascicules grand in-8^o raisin, avec belles planches et forment, à la fin de chaque année, un beau volume.

Il paraît cinq numéros par an.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr.

N. B. *Aucun fascicule n'est vendu séparément.*

BULLETIN CRITIQUE

RECUEIL BI-MENSUEL

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Sous la direction de MM.

BEURLIER, DUCHESNE, LESCOEUR, THÉDENA T

Secrétaire de la rédaction : **F. ROUSSEAU**

Un an : FRANCE ET ÉTRANGER, 10 francs. Un numéro : 50 centimes

Les abonnements partent du 1^{er} janvier

ON S'ABONNE CHEZ

ERNEST THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉDICIS, 7

Adresser les communications concernant la rédaction à M. F. ROUSSEAU
12, rue Bayard, Paris

L'éditeur du *Bulletin critique* procure aux abonnés tous les ouvrages qu'ils désirent

Librairie d'**ERNEST THORIN**, éditeur
Rue de Médicis, 7, à Paris.

Vient de paraître

ÉPIGRAPHIE ROMAINE

DU

POITOU ET DE LA SAINTONGE

PAR

Émile ESPÉRANDIEU

Lieutenant professeur à l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent
correspondant du ministère de l'Instruction publique

Un volume grand in-8 raisin de 411 pages, avec gravures dans le texte
et un atlas de 70 planches..... 12 fr. 50

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE
DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES
ET DE ROME
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Vient de paraître

BIBLIOTHÈQUE DE L'HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

TOME VI

LE

DROIT INTERNATIONAL

LA GUERRE

PAR

SIR HENRY SUMNER-MAINE

Grand-maitre du collège de Trinity-Hall (Université de Cambridge)
membre de la Société royale de Londres
associé étranger de l'Institut de France

Traduit de l'anglais avec autorisation des éditeurs. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

- T. I. **Études sur l'histoire des institutions primitives**, par Sir Henry Sumner-Maine, traduit de l'anglais, avec une préface, par M. Jos. Durieu de Leyritz, avocat, et précédé d'une introduction par M. H. d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France. 1880, 1 beau vol. in-8. 10 fr.
- T. II. **Études sur l'ancien droit et la coutume primitive**, par Sir Henry Sumner-Maine, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 1884, 1 vol. in-8. 10 fr.
- T. III. **Études sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient**, par Sir Alfred Lyall, lieutenant-gouverneur des provinces du Nord-Ouest (Inde), traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 1885, 1 vol. in-8. 12 fr.
- T. IV. **Essais sur le gouvernement populaire**, par Sir Henry Sumner-Maine, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 1887, 1 vol. in-8. 7 f. 50
- T. V. **Études sur l'histoire du droit**, par Sir Henry Sumner-Maine, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 1 vol. in-8. 12 fr.
- T. VI. **Études sur le Droit international, la Guerre**, par Sir Henry Sumner-Maine, traduit de l'anglais avec l'autorisation des éditeurs. 1 vol. in-8. 7 f. 50

BULLETIN CRITIQUE

SOMMAIRE : 122. BARBIER DE MONTAULT. Œuvres complètes, t. I et II. *Léon Palustre*. — 123. J. GILMORE. The fragments of the Persika of Klésias, *E. Beurlier*. — 124. WELSCHINGER. Le divorce de Napoléon. *H. L.* — 125. ALEX. SOREL. La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne. *A. de Barthélemy*. — 126. E. PRAROND. Valerandi Varanii, de gestis Johannaë virginis. *A. de Barthélemy*. — 127. ANNUAIRE DES BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES pour 1889. *S. Berger*. — 128. HÖLDER. Inventio sanctae crucis. *L. D.* — 129. COTTEAU. Le préhistorique en Europe. *J.-M. Bordes*. — CHRONIQUE. — ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

122. — BARBIER DE MONTAULT. **Œuvres complètes**, t. 1^{er}, Rome. *Inventaires ecclésiastiques*. — T. II, Rome. *Le Vatican*. Poitiers, Blais, in-8.

Quicherat et Longpérier, pour ne citer que deux exemples récents, ont eu la bonne fortune de trouver après leur mort de fidèles disciples qui se sont empressés de classer avec méthode et de réunir en volumes les différentes notes et brochures écloses au cours d'une longue existence. Mais tout le monde ne peut ainsi compter sur la postérité et l'on aurait tort de blâmer les précautions prises, en certains cas, pour atteindre un résultat éminemment désirable. A une époque où les publications périodiques sont devenues si nombreuses, où un auteur, par conséquent, si son activité est tant soit peu grande, ne laisse pas que de disséminer ses travaux, la nécessité s'impose de chercher tardivement à épargner aux gens d'études des recherches parfois longues et difficiles.

Cette manière d'agir présente néanmoins un danger. Poussé par un sentiment de paternité on est trop porté à ne rien négliger et bien des pages se trouvent rééditées sans grande utilité. Telles sont, par exemple, dans les deux volumes qui nous occupent, celles consacrées à la simple énumération des objets exposés soit au Latran (I, 530-48), soit au Vatican (II, 87-158). Les explications qui eussent pu servir d'excuses non seulement sont trop peu nombreuses, mais encore pas toujours exactes. Ainsi on ne peut plus dire que les célèbres tapisseries dont Léon X chargea Raphaël de faire les cartons ont été « exécutées à Arras, par Bernard Van Orley (lisez Van Orley) et Michel Coxis (lisez Coxie). » C'est à maître Pierre Van Aelst, tapissier à Bruxelles, que le pape s'adressa et Bernard Van Orley, qui n'était que peintre de son métier, fut seulement adjoint comme conseil et surveillant. Mais les documents se taisent sur le compte de Michel Coxie dont le voyage à Rome n'est pas antérieur à 1531 et qui, par le genre de son talent, se recommandait alors assez peu au choix de Léon X.

Si nous n'approuvons pas la réédition des chapitres relatifs aux galeries facilement ouvertes et souvent étudiées, il n'en est pas de même de ceux qui concernent certaines parties du Vatican demeurées, pour ainsi dire, en dehors des itinéraires habituels et que l'on ne peut visiter sans être accompagné. Mgr B. de M. a le premier publié un catalogue, non seulement du *Musée chrétien*, mais encore de la *Salle des tableaux du moyen âge* et il est bien naturel qu'il tienne à conserver le souvenir de son initiative. Nous possédons seulement, grâce à lui, quelques détails sur une foule d'objets intéressants qui ne remplissent pas moins de six vitrines et trente-huit armoires. L'une de ces dernières est réservée aux émaux du moyen âge, pour la plupart sortis des ateliers de Limoges. A côté de plaques d'évangéliaires, de croix, de chandeliers et de pyxides, figurent des châsses, des crosses et des gémellions. On peut étudier là toutes les applications du champlevé, depuis le commencement du x^e siècle jusqu'au milieu du xiv^e.

Mgr B. de M. ne s'est pas borné à faire connaître les collections pontificales, il a minutieusement décrit chacune des innombrables pièces du Vatican. C'est un inventaire aussi complet que possible de toutes les fresques qui décorent voûtes et parois. Rien n'a été négligé et l'on ne nous fait grâce ni de la plus petite allégorie ni de la moindre vertu. Pareille énumération, qui est véritablement interminable, finirait par lasser quelque peu si elle ne permettait de constater quelle différence existe entre le génie italien et le génie français, lorsque l'un et l'autre se laissent aller à des personnifications. Ainsi, au Vatican, entrevoit-on la *Liberté* sous les traits d'une vulgaire prisonnière qui brise ses chaînes, tandis qu'à Chartres, par exemple, la même vertu prend la figure d'une femme jeune et belle, tout à la fois couronnée comme une reine et nimée comme une sainte, la main droite armée d'un étendard destiné à rallier les auxiliaires dont elle a besoin pour accomplir sa mission. Le premier attribut se complète par deux couronnes superposées, indiquant assez que, sans la liberté, on ne saurait obtenir ni prééminence politique ni prééminence morale.

Le véritable intérêt des deux premiers volumes qui inaugurent les œuvres complètes de Mgr B. de M. consiste dans le groupement d'un certain nombre d'inventaires, propres à nous faire mieux connaître plusieurs grands établissements de Rome. Rien que pour Saint-Louis-des-Français nous n'en comptons pas moins de cinq, sous les dates suivantes : 1525, 1618, 1626, 1649, et 1670. Leur ensemble, avec les commentaires, comprend 163 pages, c'est-à-dire, vu les caractères employés, à peu près la matière d'un gros in-12. Puis viennent différents chapitres qui fournissent les plus amples renseignements sur l'église Saint-Laurent-in-Thermis, sur Sainte-Marie-Majeure, sur le Latran et ses

dépendances. Et tout cela n'empêche pas qu'une place assez large ne soit faite à quelques illustres personnages, tels que le cardinal d'Estouteville, les papes Paul III et Paul IV, dont on étale sous nos yeux l'incomparable richesse mobilière. L'inventaire de Paul III, qui est publié en italien, a même donné lieu à une savante dissertation sur le *transport du Saint-Sacrement, quand le pape voyage*. Des textes patiemment recueillis de tous côtés, et qui s'éclaircissent les uns les autres, ont permis de traiter à fond une question qui n'avait, croyons-nous, jamais été abordée jusqu'ici.

On n'ignore pas combien il est parfois difficile d'identifier les noms de lieux que l'on rencontre dans les anciens documents. La négligence des copistes qui ne se sont pas fait faute d'altérer les formes, rend l'esprit on ne peut plus perplexe et nous comprenons que la plus grande prudence doive être observée. Néanmoins, ce n'est pas une raison pour s'abstenir de toute conjecture et Mgr B. de M. est peut-être allé trop loin sous ce rapport, dans ses annotations au testament du cardinal Capocci: *Ecclesia Educensis* est certainement pour *ecclesia Eduensis* et les, objets indiqués dans les paragraphes 6 et 8 sont légués à l'église d'Autun. De même, au lieu de *ecclesia Bariandrensis*, faut-il lire *ecclesia Breviandensis*, et le testateur a voulu désigner le petit village de Bréviandes, à 5 kilomètres de Troyes, sur la route de Bourgogne.

Mgr B. de M., à la fin de son second volume, reproduit une courte note où il approuve sans restriction les idées récemment émises par M. de Rossi sur l'*Inscription du tombeau d'Hadrien 1^{er}*, qui se voit encadrée dans la muraille, sous le portique de Saint-Pierre. Cependant il semble bien difficile d'admettre que cette grande dalle de marbre noir ait été gravée à Tours par ordre de Charlemagne. Le célèbre Alcuin, dont on invoque la bienfaisante influence, n'a été nommé abbé de Saint-Martin qu'en 796 et c'est justement l'année assignée à l'inscription en question. Quelques mois n'ont pu suffire pour former des lapicides, surtout si l'on songe que le terrain était assez mal préparé. N'est-ce pas Alcuin qui, à propos de la transcription des manuscrits, a écrit cette phrase significative: *Cum Turonicâ quotidie pugno rusticitate?* Il fallut un certain temps et beaucoup de patience pour créer l'école si renommée qui, sous Charlemagne, fit la gloire de Saint-Martin. Or, l'art de graver sur la pierre ou le marbre n'est ni moins long ni moins difficile que celui de tracer sur le vélin des lettres élégantes.

Chacun des deux volumes de Mgr B. de M. est suivi d'une table alphabétique très détaillée, ce qui ne laissera, croyons-nous, d'être très apprécié des travailleurs. On trouvera ainsi facilement une foule d'indications sur les sujets les plus variés. Toutefois, à notre avis, il manque encore quelque chose. Nous voudrions qu'une table spéciale donnât, en

même temps que les titres des chapitres, quelques indications sur les matières principales. Au premier coup d'œil il est impossible de se reconnaître dans les cent-cinquante-deux pages consacrées au Latran et l'on ne sait où aller chercher ce qui concerne la *Tabula magna*, le baptistère, le Saint des Saints, la *Scala santa* et le musée. A plus forte raison ignore-t-on la présence de savantes dissertations sur la confrérie du Saint-Sacrement, les pénitenciers et les affiliations.

LÉON PALUSTRE.

123. — **The Fragments of the Persika of Ktésias** edited with introduction and notes by John Gilmore. M. A. un vol. in-8. Londres. Macmillan and Co.

Les anciens avaient une médiocre opinion de Ktésias. Le médecin d'Artaxercès Mnémon était, au dire d'Aristote, digne de peu de foi, et Plutarque ne craint pas de qualifier ses récits de brillants mensonges. Depuis la publication de Charles Müller en 1838, les modernes ne l'avaient pas jugé digne de leur attention. M. Gilmore a pensé qu'il était utile de refaire le travail. Son édition a un double but. Tout d'abord il cherche à reconstituer le plan général de Ktésias. Le résumé des livres I à VI des *Persika* rédigé par Diodore de Sicile (Bibl. Hist. I. II, 1 et suiv.), et celui des livres VII à XXIII, que nous trouvons dans la bibliothèque de Photius, lui servent à classer dans la mesure où cela est possible les fragments textuellement cités par Xénophon, Strabon, Plutarque, Polyen et les autres.

La tâche n'est pas aisée. Plus d'un passage attribué à Ktésias n'est peut-être pas de lui. On a même douté que Diodore, dans le passage que nous venons d'indiquer, ait résumé Ktésias et non un autre écrivain. M. Gilmore ne partage pas ce doute mais il lui paraît difficile de se prononcer sur l'authenticité de certains fragments. Quand les probabilités ne lui semblent pas en faveur de Ktésias, il cite le fragment en note, en se remettant au jugement du lecteur. (Cf. pp. 79, 111, 131.) Quant à la question de savoir quelle confiance il faut donner aux récits de l'historien, les dissertations de Baehr et de Ch. Müller sur ce point sont maintenant sans utilité. Les découvertes faites en Assyrie, en Médie et en Perse, ont jeté une lumière nouvelle sur des faits ignorés. Les introductions particulières et les notes de M. Gilmore sont donc du plus grand intérêt, car il est très au courant des progrès de la science.

Duncker, Sayce et Lenormant pensent que Ktésias a inséré dans son histoire de Médie les légendes Perses. M. Gilmore émet des doutes sur ce point. Selon lui Ktésias, pendant son séjour à la cour de Babylone, a eu de fréquentes conversations avec les Babylo niens les plus importants.

Ses recherches n'ont pas été profondes. Il avait surtout pour but d'écrire une histoire d'une lecture facile et de discréditer l'œuvre d'Hérodote. Ses recherches ont dû porter principalement sur l'histoire de Sémiramis que nomme ce dernier. Il a exagéré l'importance de cette reine et écrit sur elle un véritable roman, emprunté en grande partie à l'épopée Perse qui chante les exploits d'Ishtar. La durée que Ktésias attribue à l'empire Assyro-Babylonien est, selon toute vraisemblance, due en partie aux données que lui ont fournies les prêtres de Babylone. Les noms qu'il donne comme étant ceux des rois sont souvent ceux de divinités du pays.

Pour l'histoire de Médie comme pour celle d'Assyrie, Ktésias a encadré dans des données prises aux traditions, des détails empruntés aux légendes. La dernière partie qui relate l'histoire des Perses depuis la défaite d'Astyage en 398 av. J.-C., mérite plus de considération. Depuis l'avènement de Darius II elle est notre principale source. Ktésias, pour cette partie, a puisé dans les chroniques royales, ou a vu les événements qu'il rapporte.

Les dissertations de M. Gilmore, et les notes qui accompagnent le texte sont de beaucoup ce qu'il y a de mieux dans le volume. La réputation de Ktésias ne sort guère meilleure de l'épreuve à laquelle l'a soumise son éditeur, mais il a fait lui-même un sérieux travail, qui rendra service aux historiens.

E. BEURLIER.

124. — **Le Divorce de Napoléon**, par H. WELSCHINGER, 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1889.

Les principaux documents originaux relatifs au divorce de Napoléon étaient jusqu'ici mis obstinément à l'abri de tout regard curieux. Les historiens qui avaient pu les apercevoir s'étaient montrés par trop discrets; ceux qui l'eussent été moins avaient été tenus à distance. M. Welschinger a eu la bonne fortune de trouver aux différentes archives de l'État un accueil plus libéral, et il en fait profiter ses lecteurs. Son livre est fortement documenté; les pièces inédites y sont nombreuses. Ceux dont l'érudition est plus hospitalière que de raison pour les trouvailles d'autrui, trouveront là facilement de quoi se parer de quelques plumes chatoyantes.

Il ressort du travail de M. Welschinger qu'en faveur de la nullité du mariage avec Joséphine, on ne peut plus invoquer qu'un seul motif, le défaut de volonté de l'empereur lui-même. Ce défaut est constaté, cinq ans après le premier mariage, par quatre déclarations écrites, émanant du cardinal Fesch, de Berthier, de Duroc et de Talleyrand, et qui ont tout l'air d'avoir été rédigées sur commande. Talleyrand, l'homme de tant de

besognes plus qu'équivoques, parle même assez lestement de la bénédiction que l'empereur « s'était laissé donner quelques jours avant le couronnement », comme s'il ignorait que le premier mariage avait eu lieu la veille même du sacre. Mais ce prétendu défaut de consentement, connu uniquement par les dires du principal intéressé, était une raison pouvant « à peine être invoquée par un mineur surpris et violenté », comme le disait l'abbé Rudemare, promoteur de l'officialité de Paris. Plus on appuyait sur ce motif, plus on faisait ressortir la déloyauté du pseudo-contractant, qui avait trompé et Joséphine, et le pape, et tout le monde, en signifiant extérieurement un consentement refusé dans le for intérieur. On préférerait donc se rejeter sur de prétendus vices de forme, absence du propre curé et des témoins, et le cardinal Fesch, qui connaissait mieux que personne l'étendue des pouvoirs à lui accordés par le pape, en toute connaissance de cause, la veille du sacre, eut la faiblesse de se prêter à des allégations sur lesquelles il devait et n'osa pas faire la lumière. Mais ces vices de forme étaient si discutables que, pour éviter toute difficulté du côté de l'archevêque de Vienne, qui devait procéder à la célébration du mariage avec Marie-Louise par procuration, Napoléon voulut expressément que la sentence de l'officialité fit mention du défaut de consentement.

M. Welschinger conclut à l'incompétence de cette officialité diocésaine qui, d'après les usages reçus dans l'Église, ne pouvait connaître d'une cause souveraine.

Le recours au pape n'était empêché que par celui-là même qui devait le provoquer, qui craignait peut-être que Pie VII ne s'expliquât trop clairement sur l'étendue des pouvoirs conférés au cardinal la veille du sacre, et savait bien que, s'il pouvait faire du chef de l'Église son prisonnier, il n'en pourrait faire son valet. De son côté, l'officialité, procéda en dehors de toutes les règles canoniques si scrupuleusement suivies dans l'annulation des mariages de Louis XII et d'Henri IV. Sans prendre la peine d'interroger les témoins, ni même Joséphine, et dominée beaucoup plus qu'il n'eût été séant par la crainte de l'impérieux solliciteur, elle passa outre à la question de sa propre compétence, et rendit à la hâte le service qu'on lui demandait : le 22 décembre 1809, l'instance était portée au tribunal des officiaux, le 9 janvier 1810, la sentence était formulée. On ne met cette précipitation que dans les mauvaises causes. A la place d'hommes faibles mis en face de devoirs plus grands que leur courage, il eut fallu dans cette officialité des esprits de la trempe d'un abbé d'Astros ou d'un M. Emery.

La question du divorce a été mise dans son cadre historique par M. Welschinger. Pour la traiter complètement, il fallait parler du premier mariage civil, du mariage religieux qui précéda le sacre, des négo-

ciations de 1809 pour le mariage autrichien, de sa célébration et enfin de ses conséquences. M. Welschinger touche à tous ces points en historien, en canoniste et en philosophe. Historien, il écrit d'après les pièces originales qu'il transcrit, et dont au besoin il donne le *fac-simile*; canoniste, sinon de profession, du moins d'occasion, il ne dit rien que puissent reprendre les experts en procédure ecclésiastique; philosophe enfin, il étudie les causes et les effets, et s'applique à montrer que si trop souvent la force prime le droit, le droit à contre la force de justes et terribles retours.

L'ouvrage de M. Welschinger, aussi utile qu'intéressant, est appelé à devenir classique sur la question. H. L.

125. — **La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne** et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII, par Alex. SOREL. Paris, A. Picard, 1889, in-8 de 386 p.

126. — **Valerandi Varanii de gestis Joannae virginis Franciae egregiae bellatrix**, poème de 1516, publié par E. PRAROND. Paris, A. Picard, 1889, in-12 de xxx-302 p.

Les publications dont Jeanne d'Arc est le sujet, paraissent de tous côtés; les documents d'archives sont recherchés avec un empressement couronné de succès et on recueille ainsi une abondante moisson de faits inédits jusqu'à ce jour, qui ne modifient pas les grandes lignes de l'histoire de Jeanne d'Arc mais révèlent des détails qui la complètent et l'éclaircissent utilement.

M. Alexandre Sorel s'est exclusivement attaché à retracer tout ce qui touche à la capture de Jeanne d'Arc. Il appartenait à un Compiégnois de traiter ce sujet. Le tableau qu'il fait, en s'appuyant sur des sources authentiques et sur la disposition topographique des lieux, est aussi exact qu'émouvant. Pour lui la capture de l'héroïne n'est pas le résultat d'un dessein prémédité et préparé par une trahison payée. La grande renommée de Jeanne comme chef d'armée, l'enthousiasme populaire qui lui attribuait tous les succès, son humeur guerroyante lui faisant dédaigner les politiques et la diplomatie; tout cela gênait certaines ambitions, excitait la jalousie de ceux qui voulaient, eux aussi, parvenir. Ces rivalités de militaires, ces ambitions de Cour qui existent de tout temps ne pouvaient être dominées par un roi comme Charles VII, auquel manquaient la décision et l'énergie du commandement. Le roi était né quatre siècles trop tôt; il était fait pour vivre au temps où ce que l'on appelle le *parlementarisme* multiplie les compromis, les mouvements de bascule politique, les concessions à ceux qui crient le plus haut, aux dépens de

l'autorité. Dans l'état où était la France sous Charles VII, ce n'était pas ce régime, tout au plus admissible en temps de paix, qu'il fallait. L'attitude du roi et celle de ses conseillers, après la capture de Jeanne est, du reste, incompréhensible ; elle ne fait pas honneur aux gouvernants d'alors. La veille de la catastrophe de Compiègne tous les yeux étaient fixés sur elle ; dès le lendemain elle était oubliée. Quelques échecs avaient affaibli sa popularité ; elle gênait des personnages éminents ; le roi, sacré, n'avait plus besoin de cette énergique guerrière.

Pour compléter son tableau, M. Sorel fait l'histoire de Compiègne depuis 1413 ; il donne des détails précis sur les différents sièges qu'elle eut à supporter, sur le sort des habitants pendant l'occupation des partis opposés, sur l'administration municipale si compliquée et si pénible dans ces temps. On lira avec un vif intérêt cette étude faite avec autant de soin que de saine critique.

— Mentionnons les trois mille vers que l'Abbeillois Valerandus Varanius, au *xvi^e* siècle, a consacrés à la mémoire de Jeanne d'Arc. Les annotations copieuses de l'éditeur font le principal, je dirai même le seul mérite de cette amplification. M. Prarond a donné de ce poème une édition définitive ; sans son travail personnel qui a un véritable mérite, les *Gestes de Jeanne* seraient toujours une curiosité bibliographique peu feuilletée.

A. DE BARTHÉLEMY.

127. — **Annuaire des Bibliothèques et des Archives** pour 1889, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Paris, Hachette, 212 pages in-12.

L'annuaire dont nous annonçons la troisième année est un très grand service rendu aux hommes d'étude. Grâce à M. Ulysse Robert, au dévouement et à la science duquel il est dû, nous avons désormais le pendant du « Pezholdt » des Allemands, nous possédons un guide à travers les bibliothèques de province, qui nous en indique le personnel, les heures d'ouverture et les vacances, et qui nous fait connaître l'état exact de leurs catalogues. Mais ce qui donne à nos yeux encore plus de prix à ce petit volume, c'est qu'il dénote, dans l'administration supérieure, la volonté bien arrêtée de contrôler sérieusement les bibliothèques de nos villes. A cet égard, tout est à faire, ou à peu près. Est-il vrai que le ministère de l'Instruction publique soit presque désarmé en présence de fonctionnaires nommés par les mairies seules, et qu'il n'ait même pas le pouvoir d'exiger une réponse à ses communications et à ses plus simples demandes de renseignements ? On s'en aperçoit en lisant l'annuaire de M. Robert, ou plutôt en voyageant l'annuaire à la main, car trop souvent l'annuaire nous trompe, et ce n'est pas la faute de son rédacteur. Les bibliothécaires dédaignent d'avertir l'administra-

tion des changements dans leurs jours et leurs heures et de l'informer de détails qui auraient leur grand intérêt pour les voyageurs studieux, des vacances de Pâques en particulier. Par malheur, un grand nombre de bibliothèques se ferment juste au moment où les savants sont libres de les visiter. Au moins faudrait-il leur épargner des déplacements inutiles, mais *de minimis non curat bibliothecarius*. Grâce à ces négligences, on ne peut encore se confier sans réserve à l'Annuaire des Bibliothèques (1). Le plus grand nombre de nos bibliothécaires de province sont des hommes d'une parfaite bienveillance, plusieurs sont des gens instruits ou même des savants distingués, mais dans combien de bibliothèques n'avons-nous pas été témoin de choses lamentables ou grotesques? Heureusement, l'État n'est pas sans recours contre les villes et sans contrôle sur leurs serviteurs. Les manuscrits de nos provinces sont presque tous biens nationaux, et les villes ne les détiennent qu'à titre de prêt et sous la condition de les bien administrer. Le gouvernement, qui connaît son devoir, a nommé un inspecteur général aussi énergique qu'entendu; il a fait cataloguer les manuscrits des départements par les hommes les plus compétents, et ce travail est poussé avec une activité de bon augure. On sait aujourd'hui quels trésors possèdent nos provinces, et les étrangers en prendront sans doute plus souvent le chemin. Mais il faut que nous soyons assurés qu'ils n'y trouveront pas la porte fermée et qu'ils n'y prendront pas une fâcheuse opinion de nous.

S. B.

128. — **Inventio sanctae crucis, Actorum Cyriaci pars 1 latine et graece, Ymnus antiquus de sancta Cruce, testimonia inventae sanctae Crucis, conlegit et digessit** Alfred Holder (Leipzig, Teubner, 1890, in-18 de 56 pages).

Dans ce tout petit volume M. Holder nous donne le texte latin et le texte grec de la légende de l'Invention de la vraie Croix. Pour le texte grec, il ne fait que rééditer l'édition Gretser; pour le latin, il reproduit la teneur du très ancien manuscrit de Paris (*Parisinus 2769*, du vi^e ou du vii^e siècle), en y joignant les variantes de quelques autres. Un appendice contient l'hymne *Cruz tua Christe*, déjà publiée par Mone,

(1) Voici quelques corrections sur lesquelles nous attirons l'attention de M. Robert, pour qu'il puisse les contrôler :

Avignon : Fermée du 15 août au 30 septembre et des Rameaux à la Quasimodo. *Clermont* : Boulevard de Lafayette (et non boulevard de la Pyramide). Ouverte de midi à cinq heures, et en hiver de sept à dix heures; fermée du 25 août au 25 (et non au 15) octobre. *Marseille* : Fermée du Jeudi saint à la Quasimodo. *Moulins* : Supprimez les heures du soir. *Orléans* : Fermée du Vendredi saint à la Quasimodo. *Tours* : Overture de midi à six heures, d'avril à septembre.

les passages des auteurs du iv^e siècle, du v^e et du vi^e, où il est question de la découverte de la vraie Croix. Le principal est ici le texte latin de la légende ; il eût été difficile d'y apporter plus de soin. L'antiquité du manuscrit de Paris est bien d'accord avec la faveur spéciale dont ce récit fabuleux fut l'objet dans la Gaule mérovingienne. J'ai marqué dans mon livre sur les *Origines du culte chrétien*, p. 264, que la fête de la Croix, le 3 mai, est une fête d'origine gallicane. A Jérusalem, dans l'empire byzantin, et à Rome, c'est le 14 septembre qui était considéré comme l'anniversaire de l'Invention de la Croix. La solennité du 3 mai n'a pu être suggérée que par la légende, qui se termine en effet par une exhortation à la célébrer.

L. D.

129. — **Le préhistorique en Europe, Congrès, Musées, Excursions**, par G. COTTEAU, correspondant de l'Institut. Baillière et fils, 1889, in-12, 313 p. ; 87 figures.

« C'est toujours plaisir de voir les choses escriptes par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire, » disait Martin du Bellay. Les éditeurs de la rue Hautefeuille pensaient de même quand ils ont demandé à MM. de Quatrefrages, Gaudry, Fouqué, Vélain, Perrier, Brouardel et autres savants spécialistes de faire un peu de vulgarisation, pour ceux qui, désireux de ne pas rester étrangers au mouvement scientifique, n'ont ni le temps, ni la facilité de recourir aux sources.

Toutes les sciences physiques, chimiques, naturelles et médicales sont comprises dans le cadre de cette bibliothèque ; on y aborde même le préhistorique, car, après le travail de M. de Baye, consacré presque exclusivement à la période néolithique dans les grottes du Petit-Morin, M. Cotteau nous parle surtout de la science préhistorique à l'étranger.

Ce savant géologue ayant assisté à la plupart des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique a pensé en relisant ses notes qu'il ne serait pas sans profit pour la science de rappeler et de grouper des souvenirs qui marquent une époque particulière, assurément des plus fécondes, dans l'histoire de l'archéologie préhistorique.

Ce livre est un excellent résumé de l'histoire des congrès de Neufchatel (1866), de Paris (1867), de Norwick (1868), de Copenhague (1869), de Bologne (1871), de Bruxelles (1882), de Stockholm (1874), de Budapesth (1876) et de Lisbonne (1880). Il peut également servir de guide dans les collections et les musées que l'auteur a visités ; au besoin les excursionnistes y trouveront d'excellents renseignements. C'est en somme un travail intéressant ; on pourrait lui reprocher de ressembler un peu trop à un carnet de voyage.

J.-M. BORDES.

CHRONIQUE

106. BULLETIN MONUMENTAL, VI^e série t. IV, n^o 6. J. DURAND. *Monuments figurés du moyen âge exécutés d'après des textes liturgiques*. Etude érudite et d'un très grand intérêt. Je dois malheureusement me contenter d'en recommander la lecture, car, par la multiplicité des détails, elle échappe à l'analyse. — A. de DION. *L'architecture romane*. Dion critique la définition qu'Anthyme Saint-Paul a donnée de l'architecture romane dans son compte rendu du livre de Corroyer sur *l'architecture romane*: « L'architecture romane est l'architecture romaine, épurée, complétée et épanouie. » — M. de FAYOLLE. *Notes sur l'Exposition rétrospective de Barcelone*. Presque tous les exposants principaux sont catalans, aussi l'Exposition a un caractère surtout régional. Description et critique des objets exposés les plus digne de fixer l'attention. Quatre planches.

Tome V, n^o 1. G. A. PRÉVOST. *Le château de Canteleu, près Rouen, et ses propriétaires depuis le XVII^e siècle*. Ce château, par ses dimensions et surtout par son grand caractère, peut prendre place parmi les plus beaux qui datent du milieu du XVII^e siècle. — ANTHYME SAINT-PAUL. *L'architecture romane*. Réponse à A. de Dion. A. Saint-Paul explique et complète sa définition, et critique de nouveau Corroyer. — L. PALUSTRE. *Découvertes en Berry*. 1^o Découverte, non loin de l'abbaye de Fontgombaud, dans une tombe, d'une lame de plomb sur laquelle est gravée l'épithaphe d'un moine, contenant des expressions tout à fait nouvelles au XII^e siècle. 2^o Exploration, à Déols, près Chateauroux, d'une tombe du XIII^e siècle conservant les restes de Pierre II de Chauvigny, archevêque de Bourges, déposé en 1234. On a trouvé dans la sépulture les débris d'une crose en ivoire du XIII^e siècle et une belle plaque de gant ornée de pierreries. 3^o Epithaphe de saint Genou. Ce texte apprend que le saint fut envoyé en mission en Gaule par le pape saint Sixte, c'est-à-dire entre 257 et 259. Pour la date de cette épithaphe, on peut hésiter entre la fin du X^e siècle et le milieu du XI^e; la première date semble plus probable. Cette pierre fut découverte en démolissant le grand autel de l'église Saint-Genou, entre Loches et Chateauroux. Trois planches, figures. — Baron J. de BAYB. *Les bijoux francs et la fibule anglo-saxonne de Marilles (Brabant)*. Pl. — L'abbé A. BOUILLE. *La Vierge et la Trinité, statue en pierre, dans l'église de Gaillon (Seine-et-Oise)*. Curieuse Vierge du XVI^e siècle tenant de la main gauche l'enfant Jésus et de la droite le Père Éternel et la Colombe dans une gloire. L'abbé ne connaît pas d'autres exemples de cette manière quelque peu hérétique de représenter la T. S. Vierge. Figure. — L'abbé PORÉE. *Guide archéologique pour les excursions du Congrès de 1889 à Evreux*. — L'abbé P. Une inscription dans l'église de Dunes (Landes). Fragment d'inscription récemment mis au jour, que P. date du VII^e au X^e siècle. H. T.

107. REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 3^e série, t. XIII, janvier-février 1879. R. CAGNAT. *Le camp et le praetorium de la III^e légion, Auguste à Lambèse (suite)*. 4^e *Le praetorium*. 5^e Autres édifices du camp. Figures, planches I et II. — S. REINACH. *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la Vigne Ammendola (suite)*. Recherches des statues antiques rappelant le Gaulois du sarcophage de la vigne Ammendola; six statues du monument votif élevé par Attale sur l'Acropole d'Athènes représentent incontestablement des Galates. Autres statues analogues conservées dans des musées ou dans des collections particulières. Figures. — E. LE BLANT. *De quelques monuments relatifs à lu*

suite des affaires criminelles. Série de monuments (peintures murales, miniatures, ivoires, marbres sculptés) représentant des magistrats ou leurs agents dans l'exercice de leurs fonctions. Figures, planche III. — E. POTTIER. *Oenochos du Louvre signée par le peintre Amasis.* On ne connaît que sept œuvres d'Amasis; c'est un contemporain et un émule d'Exékias. Le Cabinet des médailles possède une autre œuvre du même artiste. Sur cette dernière, le peintre a personifié le culte ancien et primitif des Attiques en représentant face à face Poseidon et Athéné. Sur l'oenochoé du Louvre il a marqué l'introduction d'un culte nouveau, celui d'Héraclès amené et présenté au plus ancien possesseur de l'Acropole, Poseidon, par sa protectrice Athéné et par l'introduteur ordinaire des ambassades divines, Hermès. Figures, planche IV. — M. DELOCHE. *Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne.* Figures. — P. MONCHAUX. *Fastes éponymiques de la ligue thessalienne. Tapes et stratèges fédéraux* (fin). 4^e La ligue thessalienne sous les empereurs romains, d'Auguste à Caligula. Les stratèges fédéraux d'Auguste à Hadrien. Résumé de l'histoire de la ligue thessalienne : 1^{re} période, de la fondation à l'intervention macédonienne; 2^e période, de Philippe II à la conquête romaine; 3^e période, de Flaminius à Auguste; 4^e période, d'Auguste à Hadrien. Tableau des fastes éponymiques de la ligue thessalienne. — A. LEBÈGUE. *Bas-relief mithriaque de Pesaro.* Plaque de verre représentant un sacrifice à Mithra. Le monument est peut-être bon, mais l'inscription dont on l'a surchargé est fautive. — J. BAILLET. *La stèle de Menschieh.* Cette inscription, trouvée à Menschieh (Ptolemaïs), fait connaître la construction dans cette ville d'un temple à Esculape, sous le règne de Trajan, et se termine par un péan en l'honneur d'Esculape, dans le goût alexandrin. — D. MALLET. *Les inscriptions de Naucratis.* Mallet expose les théories contradictoires de MM. Petrie et Gardner et de M. Hirschfeld, les premiers reculant la fondation de Naucratis jusqu'au VII^e siècle, le second s'en tenant au témoignage d'Hérodote et attribuant la fondation au règne d'Amasis (570). (A suivre.) — R. CAGNAT. *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.* Figures.

Mars-avril. E. LE BLANT. *De quelques monuments antiques relatifs à la suite des affaires criminelles* (suite). Figures. — M. DE VOGUË. *Note sur les nécropoles de Carthage.* Fouilles exécutées par le P. Delattre à Carthage. 1^o Nécropole de Byrsa : sépultures à incinération, fait nouveau dans les nécropoles phéniciennes. 2^o Nécropole de Gamart ou Qamart, cimetière de la colonie juive établie à Carthage sous la domination romaine. Description des sépultures et des nombreux objets mis au jour. Figures, planches V-VIII. — S. REINACH. *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la Vigne Amendola* (suite). Fig., planche IX. — D. MALLET. *Les inscriptions de Naucratis* (suite). Mallet incline vers l'opinion d'Hirschfeld tout en croyant qu'on peut admettre l'existence d'un établissement grec à Naucratis avant Amasis. — PH. BERGER. *Sur les monnaies de Micipsa et sur les attributions de quelques autres monnaies des princes numides.* Nombreuses attributions rectifiées; nouvelle méthode de classement. Figures. — V. J. VAILLANT. *Le nouveau cippe romain de Boulogne-sur-Mer.* Épitaphe sur laquelle figure le nom d'un Domitianus, triarque de la flotte de Boulogne. — A. BLANCHET. *Tessères antiques théâtrales et autres.* Etat de la question; bibliographie du sujet; catalogue descriptif: 1^o Tessères avec légendes et chiffres. a) Noms de divinités. Figures. — E. DROUIN. *L'ère de Vesdegerd et le calendrier perse* (suite). — H. GAI DOZ. *Projet d'inventaire de nos musées d'archéologie gallo-romaine.* Supplément à la première liste des catalogues des musées provinciaux. — R. CAGNAT. *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.*

Mai-Juin. V. WAILLE. *Note sur le Prométhée du Musée de Cherchell.* Waille

attribue à Prométhée une tête dont l'attribution était restée jusqu'ici incertaine, et croit qu'elle ornait, à l'extérieur, le palais de Juba. Planches X-XI. — G. P. *Portraits antiques de l'époque grecque en Égypte*. Description des peintures égyptiennes exposées rue de Reones, 44. Il est à désirer que le Louvre achète cette collection qui est à vendre. Planche XII-XIII. — DELOCHE. *Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne* (suite). Figures. — S. RBINACH. *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la Vigne Amendola* (Fin). Les représentations des Gaulois dans l'art antique paraissent dériver de deux sources principales, une delphique, dont nous ne savons presque rien, une pergaméenne, que nous connaissons en partie. L'art romain n'a rien innové dans la représentation des peuples celtiques; il s'en est tenu à la vulgate fixée à l'époque alexandrine, sorte de tradition iconographique qui se perpétua jusqu'aux derniers jours de l'Empire. — E. DROUIN. *L'ère de Vezdegerd et le calendrier perse* (suite). — A. BLANCHET. *Tessères antiques théâtrales et autres*. Suite du catalogue descriptif des tessères avec légende et chiffre. b) Noms d'hommes. — J. GUILLERMAUD. *Les inscriptions gauloises. Nouvel essai d'interprétation* (suite). Inscriptions de la France, 1^o Inscriptions commémoratives : Inscriptions de Nîmes, d'Alleins, de Saint-Remy. — R. CAGNAT. *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine*. H. T.

108. La Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège vient de publier (Liège, Demarteau) la deuxième série de ses *Conférences*. Cette série correspond à la présente année. Elle est entièrement consacrée à la célébration du centenaire de la Révolution, et comprend les études suivantes :

La fin de la nationalité liégeoise, par M. Am. de Ryckel ;

La Révolution française à Liège et les beaux-arts, par M. Jules Helbig ;

Destruction de la cathédrale de Saint-Lambert par la Révolution française, par M. Gustave Francotte ;

Un type de révolutionnaire liégeois, Jean-Nicolas Bassenge, par Ferdinand Gonze ;

La Révolution française à Liège et les classes populaires, par M. Joseph Demarteau.

En tête figure une ouverture de M. G. Kurth, le savant professeur de l'Université de Liège, intitulée : *Le bilan de la Révolution française*. Je parlais tout à l'heure de célébration. Il suffit de citer les premiers mots de M. Kurth pour donner une idée de la piété dont s'inspirent les officiants : « Si quelque naufragé de la finance invitait ses victimes à célébrer avec lui l'anniversaire du jour où il les a délivrées de leur superflu et même de leur nécessité... » La même verve règne dans tout le discours : « Je ne veux pas qu'on réduise ma fracture, quand le chirurgien s'appelle Marat, et ma migraine me devient chère quand je vois l'instrument que Robespierre avance pour la guérir. » — Je crois bien. Mais ce discours et les intéressantes études qui lui font suite n'auraient guère perdu à attendre quatre ou cinq ans. On n'a rien gardé pour le centenaire de 1793, de 1794, de 1795. C'est à cette dernière date que les révolutionnaires *liégeois*, mirent le sceau à leurs criminelles folies en détruisant méthodiquement la vieille cathédrale de Saint-Lambert. Le malheureux 89 est ici chargé de tous les péchés d'Israël : il est daubé à la fois pour les vices de l'ancien régime, pour la philosophie du XVIII^e siècle, la Terreur, et tout ce qui s'est fait de travers, en France et ailleurs, jusqu'à la présente année. — Cette objection chronologique ne m'empêche pas d'être au fond de l'avis de ces messieurs et de rendre hommage à l'éloquence que M. Kurth déploie dans son invective ; d'autant plus qu'il ne confond pas la « douce France, être tendrement aimé »

avec le corps médical qui compta Marat et Robespierre parmi ses membres les plus distingués.

109. M. A. Marignau a publié récemment, chez l'éditeur Picard, une traduction de l'ouvrage de M. Ch. Lamprecht, intitulé : *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge*.

110. Nous devons à M. Samuel Berger deux nouvelles contributions à l'histoire de la Bible au moyen âge :

1° *Le palimpseste de Fleury*, Paris, Fischbacher, broch. de 45 pages. M. Berger décrit et publie un certain nombre de feuillets palimpsestes qui figurent dans le ms. 6400 G de la Bibliothèque nationale. Ils contiennent des fragments importants des Actes, de l'Apocalypse et des Épîtres catholiques, dans une version latine différente de la Vulgate et de provenance africaine. L'écriture est du VII^e siècle environ ;

2° *Les bibles provençales et vaudoises*, extrait de la *Romania*, t. XVIII. Description des manuscrits du Nouveau Testament en provençal ou en vaudois, recherches approfondies sur l'origine de ces manuscrits. L'un des deux provençaux que l'on connaît a sûrement été à l'usage de la secte albigeoise ; tous les autres ont eu des Vaudois pour propriétaires.

111. M. A. de la Borderie vient de publier, au nom de la Société archéologique du Finistère, la première livraison du *Cartulaire de Landevenec*. Cette livraison comprend la vie de saint Guénolé, avec quelques pièces annexes et les chartes de l'abbaye de Landevenec. Le commentaire paraîtra dans une livraison subséquente.

112. Il arrive assez souvent que des ecclésiastiques studieux et disposant de quelques loisirs viennent me demander ce qu'ils pourraient bien en faire. Je leur conseille d'écrire la vie des saints. On ne saurait trop la lire ; et, pour qu'elle soit lue, il faut qu'on l'écrive sans cesse, en s'attachant à la mettre au courant de la science et de la littérature. Le sujet est assez riche pour qu'on y fasse un choix ; on peut négliger les saints dont il ne reste que des histoires fabuleuses ou contentieuses, réserver les pères du désert pour le temps où il redeviendra opportun de les imiter, et s'attacher de préférence à des personnages plus faciles à connaître et plus rapprochés de nous. On n'imagine pas ce que l'on peut tirer de l'hagiographie. Avez-vous lu l'article sur sainte Catherine de Sienna que M. Gebhardt vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* ? — Oui, n'est-ce pas ? Eh bien, *vade et fac similiter*. — Je n'ai pas eu besoin de donner un tel conseil à M. l'abbé France, curé de Lannion. Il a vu tout de suite que les *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, publiés récemment par M. de la Borderie, M. l'abbé Daniel et autres savants bretons, ne formaient pas un livre à la portée du grand public, et qu'il y avait lieu d'en extraire une étude biographique sur le saint prêtre trécorois. Son travail, intitulé : *Saint Yves, étude sur sa vie et son temps* (Saint-Brieuc, Prud'homme), sera lu avec intérêt par tout le monde, surtout par les Bretons et les avocats.

113. Si l'on ne veut pas discréditer l'institution des prix Monthyon, il faut se hâter d'en décerner un à M. Salomon Reinach. Le bon Samaritain est dépassé, et de beaucoup. Attelé à de grandes publications qui absorberaient un homme ordinaire, il ne laisse guère passer d'année, disons mieux, de saison, sans se signaler par quelque bienfait littéraire. Un savant vient-il à mourir, laissant son œuvre inachevée ? M. S. Reinach recueille les notes, les ébauches, les épreuves ; complète, continue, parachève. Quelques mois après, le livre est sur pied, peut-être meilleur qu'il ne fût sorti

des mains du défunt. Par surcroît vous avez votre notice biographique et bibliographique, où rien ne manque. Ce sera un plaisir de mourir tant que M. S. Reinach sera de ce monde. Et s'il soigne ainsi les morts, que ne fait-il pas pour les vivants ? Rien n'égale sa joie quand il peut découvrir un moyen d'assister les pauvres travailleurs, surtout ceux de province, qu'il soupçonne de n'avoir pas sous la main les livres coûteux, les publications illustrées dont on dispose à Paris. On ne m'étonnerait guère en m'annonçant que les professeurs de lycées, collèges et autres écoles secondaires méditent de lui élever une statue. S'il en est ainsi, qu'ils se hâtent, sous peine d'être devancés par leurs disciples. Le *Manuel de philologie* s'adressait aux maîtres : voici le tour des élèves, auxquels est destiné l'excellent et élégant petit livre intitulé *Minerva, introduction à l'étude des classiques scolaires grecs et latins*, par le D^r James Gow, principal du collège de Nottingham, ouvrage adapté aux besoins des écoles françaises par Salomon Reinach (Hachette, 1890). Quand nous étions au collège, avions-nous en un joli volume « des notions de paléographie et de critique des textes, un précis des institutions politiques de la Grèce et de Rome, un chapitre sur le théâtre » ? Heureux écoliers d'à présent ! Comme nos successeurs seront savants !

114. L'*Atlas historique de la France*, publié chez Hachette par M. A. Longnon, en est à sa troisième livraison, dont la dernière carte correspond à l'année 1380, date de la mort de Charles V. Nous avons rendu compte du premier fascicule de cette belle publication ; pour le moment nous ne pouvons que constater qu'elle est en bonne voie, tout en nous réservant de l'apprécier avec détail quand elle sera terminée.

115. M. E. Mühlbacher vient de terminer sa réédition des *Regestes de l'empire carolingien* (751-918), qui forment la première partie des *Regesta imperii* J.-F. Bohmer (Innsbruck, Wagner, in-4° de CVIII-788 pages).

116. Dans le *Neues Archiv*, xv, 1, M. Gundlach publie une étude intéressante sur la collection des privilèges de l'église de Vienne. Cette collection, dont les manuscrits actuellement existants ne contiennent que des fragments, provient des archives de la métropole dauphinoise, où elle se trouvait encore au siècle dernier ; elle a été publiée en entier par Jean du Boys, dans le deuxième appendice (*laevum xyston* de sa *Bibliotheca Floriacensis*) (1605) et par Jean Lelièvre, *Histoire de l'antiquité de Vienne* (1623). Elle comprend trente lettres pontificales, échelonnées sur un espace de mille ans, depuis le deuxième siècle jusqu'au douzième. Les plus anciennes sont celles du pape Pie I^{er} à l'évêque Just de Vienne ; la dernière est de Calixte II. La plupart de ces lettres avaient été reconnues apocryphes ; quelques-unes cependant sont encore cataloguées parmi les authentiques dans la deuxième édition des *Regesta pontificum* ; en voici les numéros : 2549, 2563, 2693, 3544, 5350, 5421, 6506, 6822. M. Gundlach démontre que tout a été fabriqué par un même faussaire, à l'instigation de l'archevêque Guy, en vue de soutenir diverses prétentions du siège de Vienne. Guy devint pape en 1119 et prit le nom de Calixte II. Cette circonstance n'arrêta pas le cours des falsifications. Une dernière lettre pontificale fut fabriquée sous son propre nom (J. 6822).

L. DUCHESNE.

117. Dans l'*Academy*, 21 septembre, le docteur Lightfoot, évêque de Durham, exprime l'idée tout à fait neuve, que le Canon de Muratori a été traduit, non sur un texte grec en prose comme beaucoup l'ont pensé, mais sur un texte versifié. Cette ancienne liste des Écritures aurait donc eu d'abord une forme semblable à celle des catalogues métriques d'Amphilochius et de saint Grégoire de Nazianze. L'illustre auteur émet en même temps, mais

avec beaucoup de réserve, une conjecture sur l'auteur de cet écrit anonyme : ce serait saint Hippolyte de Rome.

118. M. G. Kurth publie dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XVIII, n° 8, une étude sur le *Gesta regum Francorum*, compilation historique rédigée en 727, en Neustrie. Il pense que l'auteur écrivait à Saint-Denis et qu'il était originaire des environs de Laon ou de Soissons.

119. M. de Rossi vient de publier, en une fois et avec un retard de deux ans, tous les numéros de son *Bullettino* de 1887 (?). Ce recueil n'a plus de périodique que le nom. Peu importe, après tout, puisqu'il ne contient que de bonnes choses. Dans le présent fascicule ces bonnes choses sont fort diverses, pas toutes inédites, ce qui gâte un peu le charme. Je signalerai en particulier l'étude sur un fragment de l'éloge métrique des Martyrs grecs, *Olim sacrilegam*, etc. ; ce morceau de marbre offre quelques détails qui permettent de fixer au sixième siècle la rédaction du petit poème. On l'a trouvé en perçant la nouvelle rue Cavour, en face de S. Maria di Monti, avec quelques épitaphes provenant du même cimetière, celui d'Hippolyte sur la voie Appienne. Au nombre de ces épitaphes j'en vois une (p. 70) que M. de Rossi restitue de façon à lui faire mentionner la fille du patrice Narsès, *FILIA Q(uon)D(am) viri excellentissimi pATRICI NARsetis*. Je croirais plutôt qu'il s'agit de la fille d'un officier ou employé de Narsès, car le patrice était eunuque. Dans un autre mémoire, M. de Rossi signale un texte de Benoît du Mont-Soracte qui attribue à Narsès la fondation du sanctuaire *Ad aquas Salvias*. Remarquons aussi une étude fort intéressante sur les antiquités religieuses de Blera, dans la Tuscie romaine ; un autre sur une cloche provenant de la même région et qui porte une inscription du VIII^e siècle environ, la plus ancienne inscription de cloche que l'on connaisse ; enfin plusieurs notes sur diverses découvertes faites au cimetière de Priscille. L. D.

120. On a signalé ici même (*Bulletin Critique*, 13 mars 1889), la belle édition des Septante que l'Université de Cambridge a entreprise et dont elle a confié le soin à M. Swete. Le second volume n'est pas encore prêt, mais M. Swete en a détaché les Psaumes, pour nous les donner tout de suite, à part. Le texte est celui du *Vaticanus*. Les variantes données sont celles du *Sinaïticus*, de l'*Alexandrinus*, du psautier gréco-latin de Vérone (VI^e siècle), du psautier pourpre de Zurich, enfin des fragments de psautier sur papyrus du British museum (VI^e ou VII^e siècle ?) Il va sans dire que la méthode de l'éditeur est toujours la même, et que c'est le même soin critique et typographique dans l'exécution. P.

121. M. Marius Barroux, archiviste aux archives de la Seine, vient de publier treize actes notariés relatifs à Pascal et à sa famille (1) ; on n'en connaissait qu'un jusqu'à présent, le testament de Pascal, édité par M. Faugère. Ceux-ci se rapportent principalement au règlement de la succession d'Étienne Pascal, au partage de ses biens entre Blaise, Jacqueline et Gilberte, et à la donation d'une rente de quinze cents livres faite par Blaise à l'abbaye de Port-Royal. Ces actes montrent qu'au moins au temps où Pascal « était encore trop du monde et même dans la vanité et les amusements, » il n'était pas détaché plus que de raison des biens temporels et que, bien qu'il eût une certaine fortune, elle suffisait à peine à son train de vie. A. B.

122. La librairie Klincksick publie une édition de l'*Aululaire* par M. Blanchard (1888, XII-82 pages in-8). M. B. a amélioré le texte reçu en France depuis l'édition Benoist ; il se rapproche plus des manuscrits que ne le font les

(1) Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Leroux, 1889.

éditeurs allemands. On doit regretter que le double commentaire métrique (et non *critique*, comme l'annonce le titre) et explicatif soit si insignifiant.

L.

123. *Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma*, fascicule 9 (septembre). — Important mémoire de M. R. Lanciani, où plusieurs points de la topographie antique du Quirinal sont définitivement tirés au clair. — Épitaphe mentionnant le lieu appelé *Mica aurea*, dans la région transtibérine. Commentaire de M. G. Gatti. Cette dénomination n'apparaît pas avant le VIII^e siècle; au X^e siècle elle sert à désigner la situation de l'église S. Côme (S. Cosimato), ce qui donne une détermination exacte, cette église étant encore debout. D'après M. Gatti l'expression *mica aurea* indiquerait, dans ce texte funéraire, le lieu de la sépulture; et, comme il s'agit d'un endroit compris dans l'enceinte d'Aurélien, nous aurions ici un exemple de sépulture *intra muros*. Ceci est douteux: la pierre n'a pas été trouvée en place et les mots *mica aurea* peuvent tout aussi bien désigner le domicile des défunts que le lieu de leur sépulture.

L. D.

124. *Analecta Bollandiana*, VIII, 3. — Trois textes intéressants pour l'histoire hagiographique du centre de la France; 1^o la translation à Figeac et les miracles de saint Vivien de Saintes, nouvel exemple de reliques volées qui néanmoins font des miracles au profit des ravisseurs; 2^o les miracles de sainte Valérie de Limoges; 3^o la vie de S. Amant de Boixe, diocèse d'Angoulême, pièce diffuse et de peu de valeur historique, rédigée plus de quatre cents ans après la mort du saint solitaire, probablement par Hugues, évêque d'Angoulême. — Deux rédactions du récit de l'apparition de saint Michel à Choné près de l'ancienne Colosses; l'une d'elles, plus ancienne que l'autre, est anonyme; la seconde est de Métaphraste. Ces textes grecs sont édités avec le plus grand soin par M. Max Bonnet, qui doit faire de cette histoire le sujet d'une thèse latine.

125. *Zeitschrift für katholische Theologie*, XIII, 4. — Article du P. Stephan Beisset sur l'histoire des péricopes évangéliques en Allemagne du IX^e au XIII^e siècle.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 septembre. — M. WALTON, secrétaire perpétuel, lit une lettre annonçant à l'Académie la mort de M. Gustave WEIL, correspondant étranger, professeur de langues orientales à l'Université d'Heidelberg. M. BARBIS DE MBYNARD, président, rappelle à cette occasion à l'Académie les nombreux travaux relatifs aux études orientales publiés par M. Gustave Weil, entre autres, une histoire des kalifes, son principal ouvrage, rédigée d'après des documents arabes inédits. — L'Académie décide qu'il y a lieu de déclarer vacantes les deux places d'associés étrangers qui étaient occupées par M. Michel AMARI et par M. le baron de VITTE. Ces deux élections auront lieu prochainement. — M. DELISTE lit une note intitulée: *Fragments d'un registre des enquêteurs de saint Louis*. Ces fragments lui ont été envoyés par M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, qui les a retrouvés sur les couvertures de trois exemplaires de la *Chrestomathie grecque avec lexique grec-français*, publiée en 1823, par M. Victor Le Clerc, à la librairie Delalain. Les douze pages provenant de cette découverte augmentent le nombre des fragments connus, des enquêtes ordonnées par saint Louis sur l'administration des officiers royaux, que conservent la Bibliothèque nationale et les Archives. Ils sont de l'année 1247 ou 1248 et se rapportent à Compiègne, Péronne, Saint-Quentin, Senlis et autres localités du territoire

qui forma plus tard la Picardie. On y trouve des réclamations de personnes lésées par les usuriers juifs, et demandant au trésor, qui a confisqué les biens de ces derniers, de les dédommager en leur restituant les sommes illégalement perçues par les Juifs. Ces mêmes documents renferment une liste de Juifs et de Juives expulsés de Saint-Quentin en 1245. Les feuillets de parchemin ont dû être employés en 1823 ou en 1824 par les relieurs des ouvrages classiques de la librairie Delalain; les trois volumes, dont M. Richard a trouvé les couvertures à Poitiers, ne doivent pas être les seuls exemplaires de la chrestomathie de 1823 qu'on ait revêtus de parchemin de même provenance, M. Delisle espère que les librairies et bibliothèques possédant des exemplaires cartonnés de cette chrestomathie ou d'autres classiques publiés vers la même époque par la librairie Delalain pourront trouver de nouveaux fragments des registres des enquêteurs de Saint-Louis. — M. RUELLER termine sa lecture intitulée : *Damascius, et son traité des premiers principes*.

Séance du 13 septembre. — M. J. MENANT lit un mémoire sur la *Situation de la ville hétéenne de Karkémis en Asie Mineure*. Cette ville occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui le tumulus de Kalaat-Jérablus, sur la rive droite de l'Euphrate, à six heures de marche de la citadelle de Biredjek. Il en cherche la preuve dans les renseignements géographiques fournis par les inscriptions où Teglat-Pal-Asar et Assur-Nazir-Abal ont raconté leurs expéditions et pour lesquelles il propose de nouvelles interprétations. — M. ALOISS-HEISS lit un mémoire intitulé : *Une lettre inédite et autographe de don Carlos fils de Philippe II (1545-1568)*. Cette lettre, datée du 18 février 1507, est adressée à l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Le prince y sollicite le don de deux reliques de N.-S. J.-C., conservées à Rome, et demande en outre que chaque jour on célèbre des messes à son intention. Il espérait ainsi pouvoir, grâce à une guérison miraculeuse, contracter avec Anne d'Autriche, un mariage auquel s'opposait la faiblesse de sa constitution. M. Heiss, en terminant, présente à l'Académie les photographies de deux portraits de don Carlos et une médaille frappée à son effigie. — M. CASATI présente plusieurs spécimens des antiquités étrusques récemment mises au jour dans les fouilles d'Orvieto, Chius, et Pérouse : ce sont des bijoux ornés de granulations d'une grande finesse des pendants d'oreilles, des spirales, des anneaux d'or, des broches, plusieurs petits objets de bronze finement ciselés, une tête de statuette, l'anse d'une situle, deux *aes rude*, monnaie primitive des Étrusques, trouvés à Orvieto, enfin deux monnaies d'argent de Populonia dans lesquelles M. Casati voit le modèle du dernier et du sesterce romains. M. Casati lit ensuite et commente une inscription étrusque découverte à Vées, dans les fouilles exécutées pour le compte de S. M. dom Pedro, empereur du Brésil. — M. TH. RRI-NACCH communique une meilleure lecture d'une inscription funéraire juive en latin et en hébreux conservée au Musée de Narbonne (Chandelier à sept branches). *It requiescunt in pace benememori tres fili domini Paragori de filio condam domini Supaudi, id est justus, Matrona et Dulciorella, qui vixserunt Justus annos XXX, Matrona annos XX, Dulciorella annos VIII. Paix sur Israël (1). Obierunt anno secundo domini Egicani regis*. Le roi Visigoth Egica ou Egiza étant monté sur le trône en 687, l'épithaphe est de l'année 688 après J.-C. Cette inscription offre des noms hébreux intéressants : *Paragorus* (en grec *παράγορος*) est la traduction du nom hébreux *Menahem* qui signifie *consolateur*; le nom *Justus* est la traduction du mot *Caddiq*, qui a le même sens ou une transcription approximative du nom *Joseph*; *Dulciorella* est la traduc-

(1) Ces trois mots sont en langue hébraïque.

tion de *Noëmi*, *Sapaudus* est peut-être l'éthnique de *Sapaudia* (Savoie); quant à *Matrona*, c'est un nom romain.

Séance du 20 septembre. — M. Menant rappelle que, à la séance du 2 août, il a fait une communication sur un cylindre chaldéen en pierre dure conservé depuis 1880 au Musée britannique et portant le nom du roi Urkham qui régnait 20 siècles avant J.-C. Il a démontré que ce cylindre était une copie jusqu'à présent considérée à tort comme un original. Un détail de ce cylindre (le pied du tronc taillé en pied de biche) ne permettait pas en effet d'attribuer au monument la date reculée qu'il faudrait assigner à l'inscription. Pour cette raison, M. Menant avait émis l'opinion que le monument était l'œuvre d'un faussaire qui s'était guidé sur des dessins inexacts, publiés en 1820. M. Cobham, qui a donné ce monument au Musée britannique, écrit qu'il l'a reçu directement de la succession de John Hinc, le premier possesseur et que ce monument ne peut pas, par conséquent, avoir été gravé en 1820. M. Menant maintient qu'il ne peut pas être, comme le dit l'inscription du temps du roi Urkham. Tout ce qu'il peut concéder, c'est que la fabrication remonte à une époque ancienne, peut-être même au second empire Chaldéen. — M. Terrien de Lacouperie lit un mémoire intitulé : *Une monnaie bilingue à légende bactro-chinoise du premier siècle avant notre ère*. Ce spécimen, unique jusqu'ici, représente un monnayage émis par le roi grec de Bactriane, Hermaeus, et le roi des Yueh-Ti, lorsque ces deux peuples se trouvèrent en contact vers les années 40 à 30 avant J.-C. L'inscription, en caractères indo-bactriens, est contrôlée par celle d'autres monnayages du même roi; tandis que l'inscription chinoise rappelle celles de certaines monnaies chinoises du troisième siècle avant notre ère dont les Yueh-Ti eurent connaissance et qu'ils imitèrent alors qu'ils étaient établis vers les frontières nord-ouest du royaume du milieu. — M. OPPERT communique un petit baril en argile, portant une inscription cunéiforme, d'où on avait tiré un argument contre sa théorie sur le système métrologique Chaldéen. M. Oppert trouve que ce monument ne contredit pas sa théorie, mais prouve seulement que le système métrologique des Assyriens était à base centésimale et celui des Chaldéens à base sexagésimale. — M. BREAL est désigné pour lire à la prochaine séance trimestrielle de l'Académie son mémoire sur quelques prétendus cas d'analogie en linguistique.

Séance du 27 septembre. — M. WALLON, secrétaire perpétuel, lit une lettre du ministre des Affaires étrangères transmettant à l'Académie douze inscriptions grecques trouvées à Maronea par notre consul de France à Andrinople. Ces inscriptions sont remises à M. Henri Weil, qui constate que la plupart d'entre elles contiennent des noms propres, dont l'un est celui l'empereur Hadrien. — M. Joachim MENANT lit, en seconde lecture, son mémoire sur l'emplacement de l'antique ville de Karkémis. — M. SIMÉON LUCAS lit un mémoire intitulé : *Les jeux ou divertissements populaires au XIV^e siècle d'après une ordonnance de Charles V*. Pendant les deux premiers tiers de la guerre de Cent ans, les succès remportés par les Anglais furent dus à la supériorité de leur infanterie et à l'habileté de leurs archers. Cette supériorité était telle que Bertrand du Guesclin et Clisson déclaraient, en conseil du roi, que les armées françaises devaient s'en tenir à la défensive. Elle avait pour cause principale les édits d'Édouard III, interdisant à ses soldats, sous les peines les plus sévères, d'autres jeux que celui de l'arc. Aussi, à l'exemple d'Édouard III, Charles V, par une ordonnance du 13 avril 1369, proscrivit, sous peine de mort, l'usage des jeux et distractions autres que l'exercice de l'arc et de l'arbalète. Ce document, complété par d'autres, nous fait connaître

bon nombre de jeux usités à cette époque : les dés, très en honneur chez les nobles, qui s'y ruinaient, et aussi dans les campagnes où les enjeux les plus ordinaires étaient des poules, des canards et des lapins. Les jeux de table (dames et échecs) étaient très répandus. Le jeu de paume était aussi pratiqué ouvertement un peu partout. Les jeux de quilles et de boules avaient également leurs fidèles. Le jeu du palais, les jeux de bille ou billard continuèrent à être très en faveur, malgré l'ordonnance royale. La Soule ou Choule était une des distractions préférées de l'époque. Elle donnait lieu à de véritables assauts, à certaines fêtes de l'année, notamment à la Chandeleur, à Noël et à Carême prenant. Elle se jouait entre hommes du même lieu, ou entre habitants de paroisse voisines. Le jeu consistait à pousser avec le pied une balle ou un ballon; quelquefois le pied était remplacé par une crosse ou par un bâton recourbé. Le Polo, le Mail, le Hocquet, la Truie, le Goret et autres jeux de ballon fort en honneur en ce moment dérivent du jeu de Soule. Les cartes étaient inconnues. On trouve encore sous Charles V le jeu de Haumus dans lequel on se lançait une sorte de coiffure, la partie de barres, le jeu des boucliers, le jeu du chat et « au plus près du couteau », sur lesquels on n'a pas de détails, la croix au pilet, l'épée à deux mains, le jeu de pair et impair, le picron ou petits bâtons, la lutte corps à corps. L'ordonnance de Charles V ne fit pas tomber ces différents divertissements en désuétude, malgré la rigueur de la peine édictée, mais elle donna un développement considérable à l'exercice du tir à l'arc et à l'arbalète, qui déjà était populaire dans bien des provinces; elle fut un acheminement vers l'institution des francs-archers et de l'infanterie permanente dont Charles VII tira de si grands avantages.

HENRI THÉDENAT.

Le Gérant : E. THORIN.

ERNEST THORIN, ÉDITEUR
Rue de Médecis, 7, à Paris

EN COURS DE PUBLICATION
MANUEL

DES

ANTIQUITÉS ROMAINES

PAR Th. MOMMSEN et J. MARQUARDT

Traduit de l'allemand avec l'autorisation des auteurs sous la direction

De M. Gustave HUMBERT

Professeur honoraire à la Faculté de droit de Toulouse

Ancien procureur général près la Cour des Comptes, ancien Garde des Sceaux, vice-président du Sénat

Le Manuel des Antiquités romaines formera 15 tomes en 16 beaux volumes grand in-8 raisin, ainsi divisés :

TOMES I A VII (en 8 vol.)

Le Droit public romain, par M. Th. MOMMSEN, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par Paul-Frédéric GIRARD, professeur agrégé de droit romain à la Faculté de droit de Paris, 7 tomes en 8 vol.

1^{re} partie : **La Magistrature**, 2 volumes.

2^e partie : **Les différentes magistratures**, 3 volumes.

3^e partie : **Le Peuple et le Sénat**, 2 tomes en 3 volumes.

TOMES VIII A XIII

L'Administration romaine, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par MM. A. WEISS, P. LOUIS-LUCAS, A. VIGIÉ, BRISSAUD.

1^{re} partie : **Organisation de l'Empire romain**, traduite en français par MM. A. WEISS et Paul Louis-LUCAS, professeurs agrégés à la Faculté de droit de Dijon. 2 vol. — 2^e partie : **L'Organisation financière**, traduite en français par M. A. VIGIÉ, doyen de la Faculté de droit de Montpellier lauréat de l'Institut de France. 1 vol., et

L'Organisation militaire, traduite en français par M. BRISSAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 1 vol.

3^e partie : **Le Culte**, traduit en français par M. BRISSAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 2 vol.

TOMES XIV ET XV

La Vie privée des Romains, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand en français, avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par MM. Paul Louis-LUCAS et A. WEISS, professeurs agrégés à la Faculté de droit de Dijon. 2 vol.

ÉTAT ACTUEL DE LA PUBLICATION

EN VENTE :

Tomes	I. Le Droit public romain , 1 ^{re} partie. — LA MAGISTRATURE, tome I.	10 fr.
—	VI. 1 ^{er} volume. Le Droit public romain , 3 ^e partie. — LE PEUPLE ET LE SÉNAT, t. I, 1 ^{er} volume.	10 fr.
—	VI. 2 ^e volume. Le Droit public romain , 3 ^e partie. — LE PEUPLE ET LE SÉNAT, t. II, 2 ^e volume.	10 fr.
—	VIII. L'Administration romaine , 1 ^{re} partie. — L'ORGANISATION DE L'EMPIRE ROMAIN, t. I.	10 fr.
—	X. L'Administration romaine , 2 ^e partie. — L'ORGANISATION FINANCIÈRE.	10 fr.
—	XII. L'Administration romaine , 3 ^e partie. — LE CULTE, t. I.	10 fr.

SOUS PRESSE (pour paraître prochainement) :

—	IX. L'Administration romaine , 1 ^{re} partie. — L'ORGANISATION DE L'EMPIRE ROMAIN, t. II.	
—	XI. L'Administration romaine , 2 ^e partie. — L'ORGANISATION MILITAIRE.	
—	XIII. L'Administration romaine , 3 ^e partie. — LE CULTE, t. II.	

Pour faciliter l'acquisition du MANUEL DES ANTIQUITÉS ROMAINES, chaque volume est vendu séparément.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Annales de l'École libre des sciences politiques. Comité de rédaction : MM. Émile Boutmy, Léon Say, de Foville, Stourm, A. Ribot, Alix, L. Renault, André Lebon, Albert Sorel, Pigeonneau, Vandal, Aug. Arnauné. Trimestrielles, 5^e année, 1890.

Les *Annales de l'École des sciences politiques* publient des articles et des mémoires originaux émanant des professeurs et des anciens élèves de l'École réunis par groupes de travail. Les travaux les plus intéressants des groupes de finances, de législation, d'histoire diplomatique et de géographie y sont insérés.

Les sujets traités embrassent tout le champ couvert par le programme des travaux de ces groupes : *Economie politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droit international public et privé, droit administratif, législations civile et commerciale comparées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographie économique, ethnographie, etc.*

Les *Annales* contiennent en outre des notices bibliographiques et des correspondances de l'étranger, une revue des Revues.

ABONNEMENTS :

Un an, Paris, 18 fr. — Départements et Étranger, 19 fr. — La livraison..... 5 fr.

Revue historique, dirigée par G. Monod, maître de conférences à l'École normale, 15^e année, 1890.

La *Revue historique* paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8 de 15 à 16 feuilles, de manière à former à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT : I. Plusieurs *articles de fonds*, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés*, composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 6 fr.

Revue philosophique de la France et de l'Étranger, dirigée par TH. RINOT, professeur au Collège de France, 15^e année, 1890.

La *Revue philosophique* paraît tous les deux mois, par livraisons de 6 ou 7 feuilles grand in-8, et forme ainsi chaque année deux forts volumes d'environ 780 pages chacun.

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, *l'anatomie et la physiologie du système nerveux, l'hypnotisme, la pathologie mentale, la psychologie des races inférieures et des animaux, l'anthropologie, la logique déductive et inductive, les théories générales fondées sur les découvertes scientifiques, l'histoire de la philosophie*, tels sont les principaux sujets dont elle entretient le public.

CHAQUE NUMÉRO DE LA REVUE CONTIENT : 1^o Plusieurs articles de fonds ; 2^o Des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étrangers ; 3^o Un compte rendu des *publications périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie ; 4^o Des notes, documents, observations, pouvant servir de matériaux ou donner lieu à des vues nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 3 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires.

Tours, imp. Deslis Frères, rue Gambetta, 6.

N° 1

Dixième Année

1^{er} Janvier 1889

BULLETIN CRITIQUE

RECUEIL BI-MENSUEL

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Sous la direction de MM.

BEURLIER, DUCHESNE, LESCEUR, THÉDENAZ

Un an : FRANCE ET ÉTRANGER, 10 francs. Un numéro : 50 centimes
Les abonnements partent du 1^{er} janvier

ON S'ABONNE CHEZ
ERNEST THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, RUE DE MÉDICIS, 7

Adresser les communications concernant la rédaction à M. E. BEURLIER
4, boulevard de Vaugirard, Paris

L'éditeur du *Bulletin critique* procure aux abonnés tous les ouvrages qu'ils désirent

Librairie d'**ERNEST THORIN**, éditeur
Rue de Médicis, 7, à Paris.

EN VENTE

FRANÇOIS BOSQUET

Intendant de Guyenne et de Languedoc, évêque de Lodève et de Montpellier

ÉTUDE SUR UNE ADMINISTRATION CIVILE ET ECCLÉSIASTIQUE AU XVII^e SIÈCLE

Par M. l'abbé P. HENRY

Un beau volume grand in-8 (L-788 p.), orné d'un portrait. . . 7 fr. 50

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE

22 L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES
ET DE ROME

Rue de Médicis, 7, à Paris

EN VENTE

L'EMPIRE DES FRANCS

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À SON DÉMEMBREMENT

PAR

M. le général FAVÉ

Membre de l'Institut

Un fort volume grand in-8 raisin. . . . 45 fr.

Table des matières :

- INTRODUCTION. — LIVRE PREMIER : **Les Francs avant Clovis** (les Germains); — La loi salique d'après le texte latin le plus ancien; — Institutions des Francs; — Comparaison des Francs avec les Germains; — La date de la première rédaction de la loi salique).
- LIVRE II : **Les Temps mérovingiens** (Clovis, 481-511; — Les Visigoths; — Les Ostrogoths; — Les Burgondes; — De la mort de Clovis à la mort de Sigebert, 511-575; — De la mort de Sigebert à la mort du roi Gontran, 575-593; — De la mort de Gontran à la mort de Dagobert, 593-638; — L'Église; — Édits mérovingiens; — Les formules de Marculfe; — La loi des Francs Ripuaires; — La loi des Alamans; — La loi des Bavares).
- LIVRE III : **Les Temps carlovingiens** (Les fondateurs de la dynastie carlovingienne, 638-768; — Les capitulaires de Carloman et de Pépin; — Le règne de Charlemagne, 768-814; — Les capitulaires de Charlemagne édictés de 769 à 803; — L'administration des domaines de la Couronne; — L'organisation militaire; — Les capitulaires de 803 à 813; — La loi salique amendée par Charlemagne; — Les Francs Saliens au temps de Charlemagne; — Les Thuringiens et les Frisons; — Les Saxons; — Les Lombards).
- LIVRE IV : **Le Démembrement** (Louis le Débonnaire, 814-840; — Capitulaires de Louis le Débonnaire; — L'Empire sous les fils de Louis le Débonnaire, 840-877; — Les capitulaires des fils de Louis le Débonnaire; — De Louis le Bègue à Charles le Gros, 877-888; — Les derniers Carlovingiens, 888-906; — Attributions des évêques; — La noblesse militaire; — La féodalité en Angleterre; — La féodalité dans le royaume de Jérusalem; — La féodalité en France au XIII^e siècle; — Les coutumes de Beauvoisis pendant la seconde moitié du XIII^e siècle; — Les communes; — Conclusion).

BULLETIN CRITIQUE

SOMMAIRE : 1. Dr. Friedrich Goessling. L'Isagoge d'Hadrien. *P. Batiffol*. — 2. A. Guyot. Géographie comparée. — 3. G. de la Noë. Les formes du terrain. — 4. A. E. NORDENSKIÖLD. La seconde expédition suédoise au Groenland. *J.-M. Bordes*. — 5. H. CARRÉ. Le Parlement de Bretagne après la ligue. *E. Chénon*. — 6. Henri HOUSSAYE. 1814. *H. Welschinger*. — 7. G. LYON. L'idéalisme en Angleterre au dix-huitième siècle. *Eug. Beurlier*. — CHRONIQUE. — ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1. = ADRIAN'S ΕΙΣΑΓΩΓΗ ΕΙΣ ΤΑΣ ΘΕΙΑΣ ΓΡΑΦΑΣ, aus neu aufgefundenen Handschriften herausgegeben, übersetzt und erläutert, von Dr Friedrich Goessling. Berlin, Reuther, 1887. Un vol. in-8 de 140 pages. M. 3, 20.

Voici un travail solidement fait et qui, s'il n'a pas l'intérêt du livre de M. H. Kihn sur Théodore de Mopsueste et Junilius, mérite d'en être rapproché, car il le complète heureusement, comme un nouveau chapitre de l'histoire de l'exégèse ancienne (1). L'introduction comprend l'histoire du texte et une étude théologique et littéraire de l'*Isagoge*. A la suite vient le texte lui-même, accompagné d'une traduction allemande en regard. Quelques observations de détail : Pag. 2, les renseignements donnés sur Höschel sont très incomplets ; il était indispensable de dire que son édition de l'*Isagoge* (1601) était le complément de l'édition donnée par lui en 1602 de la *Bibliothèque* de Photius. La notice consacrée à Höschel par Niceon (*Mémoires*, xxviii, 127 et suiv.) était bien préférable à celle de Jöcher, dont se sert M. G. Mêmes desiderata au sujet de Lollini (p. 5). M. G. paraît avoir ignoré que Lollini possédait personnellement une collection importante de manuscrits grecs qu'il légua en mourant au pape Urbain VIII, et dont l'ancien inventaire existe encore (on le trouvera dans les *Catalogi Vaticanae graecae antiqui*). Le manuscrit dont s'est servi Lollini pour faire sa traduction de l'*Isagoge* (1630) et que M. G. n'a pas retrouvé, est le *Vatican. gr.* 1908. Pour ce qui est du texte établi par M. G., il y a des réserves à faire. La classification des manuscrits adoptée par lui ne me paraît pas suffisamment tirée au clair ;

(1) Je regrette de n'avoir pas sous la main l'article sur Adrien, paru en même temps que le travail de M. Goessling, et publié par le *Jahrbücher für protestantische Theologie* (1887).

l'importance donnée au latin de Lollini est exagérée ; la filiation des huit autres manuscrits est traitée superficiellement. S'il est vrai que le *Laurerianus* représente le plus ancien état du texte, on devait en faire la base de l'édition ; pourquoi s'en tenir au texte de Höschel (pag. 3 not. 2), quitte à mettre au rez-de-chaussée les variantes des manuscrits, et à indiquer dans le texte par des crochets les suppressions et les additions à faire ? Pourquoi rendre l'appareil critique plus touffu en y introduisant, à l'occasion des citations bibliques, les variantes de la Bible de Tischendorf ? Je ne parle pas des fautes typographiques qui ont échappé à M. G. Telle qu'elle est, la partie critique me paraît être la partie faible de son livre.

Qui est cet Adrien (pag. 9-13) ? Photius, qui mentionne brièvement son *Isagoge*, l'ignore ; et Cassiodore, qui recommande le livre, ne nous apprend rien de l'auteur : *Ad introductores scripturae divinae... redeamus*, dit-il, *id est Ticonium donatistam, sanctum Augustinum de doctrina christiana, Hadrianum (1), Eucherium, Junilium*. M. G. voit dans cette énumération de Cassiodore un ordre chronologique et place ainsi la mort d'Adrien entre celle de St. Augustin (430) et celle d'Eucher (452) : la raison est peu convaincante. Il en est de même de l'identification que M. G. fait de notre Adrien avec le moine du même nom auquel est adressée une lettre de St Nil le Sinaïte. Et il reste à dire avec dom Ceillier que l'on « ne sait point au juste en quels temps Adrien fleurissoit ». Mais, et c'est le point intéressant et neuf du travail de M. G., il est impossible de ne point rattacher Adrien à l'école exégétique d'Antioche. Il s'y rattache en effet par sa façon ironique de traiter les allégoristes (p. 35) et de distinguer du sens littéral « qui est le corps », l'allégorie « qui n'est que l'apparence que revêt le corps » (p. 34). Il s'y rattache surtout par d'étroites relations avec Théodore de Mopsueste et Théodoret. On peut même aller jusqu'à dire que certains passages de ces deux auteurs dépendent de l'*Isagoge* (p. 44-48). M. G. a donc raison de voir dans Adrien un grammairien exégète de Syrie, que nous placerions volontiers à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. Les relations que M. G. croit trouver entre Adrien et St. Jean Chrysostome, St. Grégoire de Nazianze, St. Basile, St. Augustin, n'ont pas la même consistance, il s'en faut. Pierre BATIFFOL.

2. — 1° Géographie physique comparée, considérée dans ses

(1) On peut se demander, à propos du passage de Cassiodore, s'il n'y a pas eu de version latine ancienne de l'*Isagoge*. Le fait est vraisemblable et l'on regrettera que M. G. ne l'ait point discuté.

rapports avec l'histoire de l'humanité, par Arnold GUYOT, in-12, 328 p., Hachette, 1888.

3. — 2^e **Les formes du terrain**, par G. DE LA NOË, lieutenant-colonel du génie au service géographique, avec la collaboration de E. DE MARGERIE. Texte et planches, 2 vol. in-4 : Imprimerie nationale, dépôt, librairie Hachette,

4. — **La seconde expédition suédoise au Groenland**, par A. E. NORDENSKIÖLD, traduction de G. RABOT. 1 vol. 492 p., avec 139 gravures et 5 cartes. Hachette. 1888.

Je veux imiter Ritter, le grand maître dans la science du globe, qui sur la première page de ce livre avait tracé en grandes lettres soulignées ces mot : *excellent! excellent! excellent!* Après l'avoir lu, on trouvera l'éloge parfaitement justifié.

Écrit en français, ce travail fut publié à New-York dès 1849 sous le titre de *Earth and Man*; l'Allemagne et la Suède eurent leurs traductions, seul le grand public de langue française était privé de cette lecture. L'édition actuelle n'est que la reproduction du manuscrit de Guyot. « Respectueux envers le texte original, nous dit M. Ch. Faure, nous avons préféré le laisser tel quel, et n'insérer qu'en appendice les morceaux ajoutés.»

Élève de Ritter et de Humboldt, Guyot comprit que la géographie ne devait pas se borner à une simple description de la terre, à une nomenclature aride et sans intérêt. « Il ne s'agit pas pour elle de décrire seulement, mais de comparer et d'interpréter, pour remonter au *pourquoi* et au *comment* des phénomènes décrits. Il ne suffit pas pour elle de faire froidement l'*anatomie* du globe, en se bornant à prendre connaissance de l'ordonnance des diverses parties qui le constituent : il faut qu'elle cherche à saisir les actions mutuelles incessantes des diverses formes de la nature physique les unes sur les autres, de la nature inorganique sur les êtres organisés, sur l'homme en particulier et sur le développement successif des sociétés humaines; en un mot, étudiant l'action réciproque de toutes les forces dont le jeu perpétuel constitue ce qu'on pourrait appeler de la vie du globe, il faut, si nous osons ainsi parler, qu'elle en fasse la physiologie. L'entendre autrement, c'est priver la géographie de son principe vital; c'est la réduire à un assemblage de faits partiels, sans signification; c'est lui imprimer à jamais ce caractère de sécheresse qu'on lui a reproché si souvent avec raison : car d'où vient l'aridité dans une science, si ce n'est de l'absence des principes fondamentaux, des idées et des ré-

sultats généraux, seuls et véritables aliments des esprits bien constitués. » (P. 27.)

On pressent le nombre et l'importance des problèmes qui s'imposent à la science géographique ainsi comprise. Guyot a essayé de les résoudre en cherchant à établir : 1° Que les formes, l'arrangement et la distribution des continents, en apparence accidentels, révèlent un plan dont le développement de l'histoire nous donne l'intelligence, *historia sine geographia nulla*; 2° Que les continents sont faits pour le développement des sociétés humaines, comme le corps est fait pour l'âme; 3° Que chacun des continents du Nord, ou historiques, est plus particulièrement propre par sa nature à jouer un rôle spécial, qui correspond aux besoins de l'humanité, dans l'une des grandes phases de son histoire. Ainsi, ajoutait-il, la nature et l'histoire, la terre et l'homme sont dans les relations mutuelles les plus étroites et ne forment qu'une grande harmonie. Tout est ordre, dit-il ailleurs, tout est harmonie dans l'univers parce que l'univers entier est la réalisation d'une pensée de Dieu; il nous apparaît comme un ensemble d'organismes dont chacun n'est qu'une partie intégrante d'un ensemble plus grand encore. Dieu seul les contient tous, sans faire partie d'aucun d'eux. (p. 39, 97. 313).

Ce livre est à ce point instructif et intéressant qu'il doit être le *Vade mecum* de tous nos élèves de l'enseignement secondaire, et avec M. Vivien de Saint-Martin, je crois qu'il peut être « aussi un repère auquel peuvent revenir fructueusement tous les esprits sérieux. »

Le travail du savant colonel de la Noë s'adresse à un public plus restreint, les géographes et les géologues seuls peuvent lui faire le bon accueil qu'il mérite. C'est un remarquable traité de dynamique terrestre externe. Je dis externe, car le but de cette étude est de montrer que les formes topographiques actuelles dont l'ensemble constitue le *modèle* des continents, peuvent s'expliquer presque toujours par la seule intervention de l'érosion pluviale et fluviale.

Dans une première partie, la plus longue, l'auteur s'occupe des formes élémentaires du sol et montre qu'elle dépend essentiellement du tracé et de l'inclinaison des cours d'eau.

La seconde partie est consacrée aux causes qui ont déterminé ce tracé lui-même. Le tracé général des cours d'eau s'explique par la simple considération de l'écoulement des eaux à la surface des continents au moment de leur émergence; mais, ajoute notre auteur, les détails de ce tracé et le groupement des cours d'eau sont modifiés par la nature des roches sous-jacentes, le climat et le degré de perméabilité du sol.

Quelques pages sur les causes étrangères à l'érosion subaérienne terminent le volume.

On n'a pas ménagé les planches ; plus de 140 coupes ou plans facilitent l'intelligence du texte, ce ne sont pas les spécialistes qui s'en plaindront.

— Voilà déjà longtemps que les Scandinaves cherchent à atteindre par la pleine mer la partie de la côte orientale du Groenland située au sud de l'Islande. Dès 1606 Hall et Lindenow allaient au Groenland à la recherche des gisements d'argent. Actuellement les expéditions ont un autre but ; ce sont des naturalistes, Danois et Suédois, qui explorent ces régions polaires, et en rapportent des documents de plus haut intérêt pour toutes les branches de la science. Le Groenland est bien une terre pleine de surprises et de promesses pour l'historien, le naturaliste et l'ethnographe. Le récit de cette seconde expédition recevra certainement du public le même accueil que le voyage de La Vega.

Laissant de côté la partie simplement pittoresque du voyage, j'emprunterai à Nordenskiöld un résumé des résultats de l'expédition. D'abord l'exploration de l'Inlandsis (désert de glace de l'intérieur) et le débarquement sur la côte orientale du Groenland. « Nous avons réussi à mouiller dans une baie de la côte orientale, au sud du cercle polaire, entreprise qui avait été vainement tentée depuis des siècles. Depuis le cap Dan jusqu'au cap York et du cap York à l'Ingolfssfjell, nous avons exécuté des dragages et des sondages ; étudié la composition de nombreux échantillons d'eau de mer ; pris des séries très complètes de températures. D'après ces observations, le courant froid qui longe la côte orientale du Groenland n'a qu'une profondeur très faible et qu'une minime étendue ; même dans le voisinage de la côte, il coule à la surface d'une masse d'eau chaude provenant du Gulf-Stream. Les dragages faits dans le détroit de Danemark, à une grande profondeur, nous ont procuré une magnifique collection d'animaux marins, notamment de gigantesques éponges. M. Kolthoff a en outre recueilli de nombreux spécimens nouveaux de la faune terrestre et fluviatile du Groenland. Le docteur Berlin a collectionné sur l'Inlandsis toute une flore minuscule.

Les collections vraisemblablement les plus importantes sont celles des plantes fossiles recueillies par le docteur Nathorst dans le nord-ouest du Groenland, dans la zone des basaltes, si riche en empreintes végétales. De plus les séries de plantes tertiaires collectionnées en Islande par M. Flink sont beaucoup plus riches que toutes celles qui ont été récoltées jusqu'ici dans cette île.

L'expédition a rapporté de magnifiques collections des minéraux rares, que l'on trouve notamment à Kangerdluarsuk et à Ivigtut. Nous avons recueilli sur l'Inlandsis de nombreux échantillons de *cryokonite*. Une étude attentive de cette poussière prouvera, je l'espère, qu'elle est en partie d'origine cosmique et donnera de nouveaux renseignements sur

l'importante question de l'origine de notre globe. Enfin on a pu former chez les indigènes du cap York une très intéressante collection ethnographique. »

Un chapitre des plus instructifs est consacré aux Eskimos du Groenland et de la côte septentrionale de l'Amérique, il termine cette importante relation de voyage.

J.-M. BORDES.

5. — H. CARRÉ. **Le Parlement de Bretagne après la Ligue** (1598-1610). Paris, Quantin, 1888, in-8, viii-570 p.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre est une thèse de doctorat.... ès-lettres, et cela s'aperçoit vite. La manière dont l'auteur a divisé son sujet, et les expressions techniques qu'il emploie à contre-temps (1), montrent suffisamment qu'il n'est pas très familier avec les matières juridiques. — Au lieu de traiter successivement de l'histoire, de l'organisation, des attributions et de la procédure du Parlement de Rennes, plan logique qu'un juriste de profession n'eût pas manqué de suivre, M. Carré divise son ouvrage en cinq parties ainsi disposées : I. Origines du Parlement de Bretagne ; — II. Personnel du Parlement ; — III. Usages et règlements concernant le personnel de la Cour ; privilèges des magistrats, leurs devoirs, leurs relations entre eux ; — IV. Compétence judiciaire du Parlement ; — V. Rôle du Parlement en matière politique et dans la police générale de la province.

Dans la première partie, M. C. donne quelques renseignements historiques sur le Parlement dont il s'occupe, mais seulement à partir de l'ordonnance de création rendue en 1553 par Henri II, c'est-à-dire qu'il néglige complètement, en dépit de la rubrique du chapitre, les *origines* mêmes du Parlement. Il ne faut pas croire, en effet, que les Parlements aient été créés de toutes pièces par les rois de France. Ils ont toujours été précédés par quelque autre juridiction, dont ils ne sont qu'une transformation. C'est ainsi que le Parlement de Rennes n'est que la transformation des *Grands jours* de Bretagne, qu'il eût été intéressant d'étudier et que M. C. mentionne à peine. C'est une lacune regrettable.

Dans le chapitre II, M. C. étudie tour à tour les différents personnages qui faisaient partie du Parlement ou lui servaient d'auxiliaires. Il y a

(1) Exemple : « En 1536, dit M. C. (p. 5), un plaideur ayant perdu son procès présenta à la Cour une *requête civile*, où il remontrait que les « conseillers de France » qui avaient pris part au jugement n'entendaient pas la coutume ; son avocat fut assez hardi pour plaider dans ce sens et pour conclure à la *cassation* du jugement. » Il faut être hardi en effet pour conclure à la *cassation* d'un jugement sur *requête civile* !

bien des longueurs dans ce chapitre, bien des choses qui ne sont pas spéciales au Parlement de Rennes et sur lesquelles l'auteur eût pu être bref. A quoi bon notamment une si longue dissertation sur les « offices en général » et sur leur vénalité, surtout quand on oublie de faire entre la *fonction* et la *finance* cette distinction à laquelle les anciens auteurs tenaient tant ! A quoi bon même tant de renseignements sur le personnel, surtout quand il doit en être question pendant tout le chapitre III ?

Ce qu'il y a de plus important dans l'histoire d'une juridiction, c'est l'indication de ses attributions. M. C. aborde ce sujet seulement au *chap. iv*, à la page 323 de son livre ! Ce *chap. iv* contient un tableau de « la compétence judiciaire » et ensuite « un aperçu de procédure », le tout étudié sous la rubrique « Compétence judiciaire du Parlement » ! Comment M. C., qui ne redoute pas les longs titres, a-t-il pu mélanger sous cette simple rubrique deux choses aussi distinctes que la *compétence* et la *procédure* ? Il eût été si facile de les séparer, et de ne pas se laisser soupçonner de n'avoir pas saisi le sens précis du mot *compétence*. Ce soupçon renaît quand on lit le début du chapitre. L'auteur étudie d'abord ce qu'il appelle « la compétence générale du Parlement », et ensuite « la compétence particulière des chambres ». Nous comprenons fort bien cette dernière expression : chaque chambre de Parlement avait en effet sa compétence particulière, plus ou moins respectée dans la pratique. Mais que peut bien être « la compétence *générale* du Parlement » ? S'agit-il d'affaires pouvant être portées indistinctement devant l'une quelconque des chambres, en un mot, d'une compétence commune ? Non, une pareille compétence n'existait pas, et ce que l'on trouve sous la plume de M. C., ce sont simplement des « généralités » sur la compétence du Parlement. Ce n'est pas la même chose. — Je passe sur « l'aperçu de procédure ». Il est dénué d'intérêt et l'auteur s'y montre insuffisamment préparé.

Dans son chapitre v, M. C. revient à la compétence du Parlement non plus en matière judiciaire, mais en matière politique et administrative. Il y traite, entre autres choses, du droit d'enregistrement et de remontrances, et du rôle joué par le Parlement dans la police générale de son ressort, sous Henri IV. Cette dernière partie est la plus intéressante.

L'ouvrage se termine par une *conclusion*, qui n'est qu'un simple résumé (1). — L'auteur n'ajoute aucun renseignement sur l'histoire du Parlement au delà du règne d'Henri IV. On peut le regretter, mais non

(1) Un *appendice* donne le tableau, fort intéressant, des juridictions royales soumises au Parlement de Bretagne. Mais quel sens M. C. attache-t-il aux expressions « Moyennes juridictions », et « Petites juridictions » ?

le lui reprocher. Le titre qu'il a choisi montre en effet qu'il n'a pas eu l'intention de nous donner une « Histoire du Parlement de Bretagne ». Cette histoire reste donc à écrire.

On voit par ce qui précède que l'ouvrage que nous venons d'analyser n'est pas exempt d'imperfections. Nous n'osons parler du style dans lequel il est écrit : il s'agit d'une thèse de doctorat ès-lettres, et nous serions sans doute mal venu à la critiquer sous le rapport littéraire. Mais, pour finir par un éloge, nous devons dire que, malgré ses taches, le livre de M. C. est loin d'être à dédaigner. Il témoigne d'un dépouillement consciencieux d'un grand nombre de documents, fidèlement cités. Il fourmille de faits, et renferme une riche mine de matériaux tout préparés pour le futur historien du Parlement de Bretagne.

EMILE CHÉNON

6. — **1814**, par Henry HOUSSAYE. Perrin et C^{ie}, in-12, 1888 (147 pages, avec carte).

J'avoue que, lorsque j'ai lu dans la presse quotidienne de nombreux éloges sur le « 1814 » de M. Henry Houssaye, je n'en ai pas été fort surpris, car cet ouvrage contenait une foule de recherches curieuses. Mais là où l'étonnement s'est un peu emparé de mon esprit, c'est lorsque divers écrivains ont affirmé qu'avant le jeune et savant auteur de « l'histoire d'Alcibiade » on ignorait ou l'on connaissait mal les détails précis de l'invasion de 1814. Ainsi on avait à peine étudié le congrès de Châtillon, la capitulation de Soissons, les batailles de Bar-sur-Aube, de Craonne, de Laon, etc. Comment avait-on pu passer sous silence de tels événements ?... Pour moi, je me souvenais vaguement qu'entre autres M. Thiers, le baron Fain, et Napoléon lui-même avaient écrit quelque chose là-dessus. Peut-être avais-je tort de penser à ces ouvrages, vieilliss et devais-je admettre, sans discussion, que ce qui vient de paraître est seul décisif et nouveau ?

Je n'ai toutefois aucune peine à reconnaître le mérite du travail minutieux de M. Henry Houssaye. Ce qui le distingue surtout, c'est une érudition à faire mourir d'envie un historien allemand. Pas une page sans notes et à certaines pages les notes débordent le texte. Cela est parfois gênant. Cela me rappelle le mot de Louis Veuillot qui, au milieu d'une lecture de ce genre, s'écria, impatienté : « Cet auteur m'intéresse, mais pourquoi donc à chaque minute, me tire-t-il par la manche ? »

Les sources de « 1814 » sont des plus sûres et des plus précieuses. Archives Nationales, Archives des Affaires étrangères, Archives de la guerre, Archives des départements, Archives topographiques de Saint-

Pétersbourg, Mémoires des contemporains, rapports de police, correspondances des préfets, journaux français et étrangers, dépêches, protocoles, instructions, ordres, lettres, registres et journaux de divisions, carnets, livrets, rapports de généraux, plans d'attaque et de défense, relations, etc. etc., M. Henry Houssaye a tout lu, a tout vu. Une grande place a été accordée par lui aux historiens étrangers, un peu au détriment des nôtres. C'est ainsi que nous avons vu défiler Bernhardt, Beitze, Bogdanowitch, Baumgarten, Clausewitz, Droysen, Danilewsky, Damitz, Koch, Lowenstein, Lynch, Müffling, Nikitin, Plotho, Richter, Schels, Schulz, Thielen, Varnhagen, Wagner, et j'en oublie plusieurs. Ou plutôt ce n'est pas moi. C'est M. Henry Houssaye qui a négligé Rodriguez, Peltoratzki et Krasnokoustkoy.

Il est certain que ce long étalage de noms étrangers indique à lui seul une somme de recherches et d'études considérables. J'aurais désiré cependant que M. Henry Houssaye rendit plus de justice à ses prédécesseurs. Le baron Fain qui avait raconté, sans fracas « ce qu'il a vu et entendu », avait droit à quelque hommage. Il n'avait oublié ni l'invasion, ni la merveilleuse résistance de l'Empereur, ni l'abdication. Sa carte, pour n'avoir pas été dressée par lui, n'est pas plus mauvaise que la carte de M. Henry Houssaye. De plus, l'ouvrage du baron Fain contient des tables détaillées, fort utiles à consulter. Il méritait mieux que quelques mentions sommaires au bas des pages.

Quant à M. Thiers, qu'on attaque un peu trop et qu'on ne défend plus guère, le dix-septième volume de son *histoire du Consulat et de l'Empire* a pourtant une certaine valeur. Ne relate-t-il pas avec soin les grandes lignes de 1814 : l'invasion, Brienne et Montmirail, la première abdication ? Quel lecteur a oublié la page superbe qui commence ainsi : « Napoléon assistait tout vivant à sa propre fin... » et le récit des dernières heures de Fontainebleau et la conclusion philosophique qui porte sur l'ensemble de quatorze années de règne ?

Je ne suis pas ennemi de ces considérations élevées. (On me trouvera peut-être « vieux jeu », mais le vieux jeu avait du bon. Ces considérations me paraissent plus agréables que les phrases courtes et hachées, les petits détails secs et froids. Si je voulais chercher une dernière chicane à M. Henry Houssaye, je lui dirais que son titre « 1814 » n'est point assez justifié. Son volume devrait s'appeler « la Campagne de France », car l'année 1814 comprend outre l'invasion et la défense du territoire, la restauration des Bourbons, le commencement du règne de Louis XVIII et du congrès de Vienne. Il est de plus une assertion que je désirerais voir rayer de la prochaine édition (la 7^e je crois). Il s'agit de l'entrée des alliés à Paris. « Le 31 mars, affirme M. Henry Houssaye, ce

« furent les prostituées qui donnèrent aux femmes de la noblesse « l'exemple de la déceinte publique. » (P. 562.) Quoiqu'en dise l'auteur, cela manque de « crédibilité ». Je n'insisterai pas à cet égard, parce qu'il me répugnerait de chercher à défendre « les femmes de la noblesse » contre une pareille accusation... Enfin je regrette qu'après la 644^e page de son volume, M. Henry Houssaye n'ait point placé un résumé, une vue d'ensemble. Il est vrai que ç'eût été imiter M. Thiers.

Malgré ces critiques, je me plais à relever dans le travail de M. Henry Houssaye des recherches considérables et des découvertes nouvelles.

Et cela suffit pour le recommander au lecteur.

HENRI WELSCHINGER

7. — **L'Idéalisme en Angleterre au dix-huitième siècle**, par Georges LYON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de philosophie au lycée Henri IV, docteur es-lettres. — In-8, 481 pages, 7 fr. 50. Paris, Félix Alcan.

Lecteur qui croyez fermement à l'existence de la matière et qu'on voit sans doute sourire au seul nom des philosophes qui nient la réalité des corps, voulez-vous suivre depuis sa naissance jusqu'à son plein développement l'hypothèse immatérialiste, prenez pour guide M. Georges Lyon et méditez : *l'Idéalisme en Angleterre au XVIII^e siècle*. Nul historien n'a retracé avec plus de finesse et de clarté les phases qu'à traversées la philosophie de l'idée ; nulle œuvre n'insinuc d'une façon plus aimable et plus discrète une doctrine contre laquelle, au dire d'esprits sérieux et pénétrants, s'élèvent des difficultés d'ordre spéculatif non moins que les exigences de la vie pratique et les protestations du sens commun.

L'Idéalisme revêt deux formes principales. Tantôt il se borne à concevoir, « au-dessus du monde actuel, tout un autre univers que nos pensées composent et dont un esprit omniprésent, le nôtre peut-être, fournit le théâtre ; » tantôt il considère « le réel prétendu comme signe et symbole, » et « ce sont désormais les pensées avec leurs lois inflexibles, leur incépuisable variété de formes et de contours, qu'il estime seules de véritables existences. » Au vrai, ce sont là comme les deux étapes d'un même système. Lorsque l'idéalisme prend nettement conscience de lui-même, lorsqu'il va jusqu'au bout de la psychologie et de la logique, il aboutit à cette conclusion nécessaire : « l'existence d'un monde matériel est une hypothèse inutile et les objets de la pensée constituent tout le réel. »

C'est à la philosophie anglaise du XVIII^e siècle que revient l'honneur d'avoir donné à l'immatérialisme cette frigueur et cette expression achevée. Mais l'antiquité témoignait déjà pour cette conception une faveur marquée ; la pensée grecque l'avait connue et caressée avec Par-

ménide, Platon et les Alexandrins. Le Moyen Age au contraire ne soupçonna point le système, et l'on peut dire qu'il reçut le réalisme avec la foi. Aussi faut-il arriver jusqu'à Descartes pour voir la subtile doctrine pousser de nouveau des racines qui ne devaient se développer que sur le sol anglais,

Oui, l'immatérialisme est une philosophie d'origine française, et M. G. Lyon se fait un patriotique devoir de revendiquer pour notre pays la gloire d'avoir inspiré une opinion qui lui est chère. Il montre sans peine que le système cartésien, malgré ce dualisme où la pensée et l'étendue, irréductibles l'une à l'autre, conservent leur réalité substantielle, devait forcément aboutir à la négation de la matière. Avec lui, nous assistons au solennel débat que l'auteur des *Méditations*, déjà assuré de son existence propre, et en possession du criterium de l'évidence, institue entre les deux thèses adverses de la réalité extérieure et de la subjectivité de la matière. Après tout, ces choses corporelles dont il révoquait l'existence en doute en même temps que la sienne propre, ne se résolvent-elles pas en idées? Or, qui garantit qu'elles correspondent à des objets situés en dehors de l'esprit? Est-ce l'inclination naturelle qui nous porte à ajouter foi au témoignage des sens? Mais on sait combien trompeuses sont nos tendances. La morale prouve suffisamment qu'elles nous mènent au mal non moins qu'au bien; elles peuvent aussi nous présenter le faux pour le vrai. — Est-ce la nécessité d'expliquer par des causes extérieures les idées sensibles qui se produisent en l'esprit sans le consentement de la volonté? Mais peut être y a-t-il en cet esprit quelque faculté capable de produire ces idées sans l'aide d'aucune chose extérieure, bien qu'elle ne soit pas encore connue? — Est-ce la facilité que l'on trouve à rendre compte des actes de l'imagination et des perceptions sensibles par le corps qui est uni à l'âme ou par l'impression de corps étrangers? Mais l'existence de ces corps est hypothétique, et encore une fois, l'esprit ne les connaît que par ses idées. D'ailleurs l'expérience journalière ne nous fait-elle pas constater le peu de véracité des sens? On s'attendrait évidemment, après une telle critique de tous ces arguments, à ce que Descartes conclue à la non existence des corps. Il n'en est rien. Comparant les idées de matière et d'âme, il lui suffit qu'elles diffèrent du tout au tout pour affirmer qu'elles représentent deux sortes de substances hétérogènes. Le même criterium de l'idée claire lui permet d'être certain qu'il y a d'autres corps que le sien, car l'évidence lui montre en sa pensée « une faculté passive de sentir, c'est-à-dire de recevoir et de connaître les idées des choses sensibles. » A cette faculté passive doit correspondre une faculté active capable de produire ces idées, Où sera cette dernière? En lui? Nullement, puisqu'il ne contribue en rien à la production des idées qu'elle présente? En Dieu? Pas

davantage, autrement l'Être parfait qui nous incline à croire à la réalité des corps, serait trompeur. Reste que les corps existent véritablement.

Le cartésianisme fut accueilli de bonne heure en Angleterre. Mais ni ses fervents et sincères admirateurs, comme Henry More, Cudworth, Hobbes, ni ses adversaires comme Locke ne dégagèrent les virtualités idéalistes qu'il recèlait dans son sein. Richard Burthogge dont les vues rappellent si souvent les principes du criticisme Kantien semble bien près de s'arrêter au doute transcendantal. Subjectivité des sensations et des notions de l'entendement, ainsi peut se résumer sa philosophie — Mais, par une inconséquence, le concept de cause garde à ses yeux sa valeur objective. Grâce à cette exception la substance matérielle est sauvée : Burthogge peut construire une méthaphysique réaliste et mystique, et l'Idéalisme, une fois de plus, recule devant la logique.

C'est Malebranche qui, le premier, recueillit et fit germer les semences d'immatérialisme contenues dans la doctrine du maître. Non pas qu'il repousse l'objectivité des corps ; l'orthodoxie catholique lui interdit une pareille négation. Mais il a soin de construire son système de telle sorte que les corps n'y jouent aucun rôle, et de tout expliquer comme s'ils n'existaient pas. Et chose curieuse à noter, c'est le principe causal, la grande machine avec laquelle les réalistes portent les plus rudes coups à l'immatérialisme, qui lui sert à montrer l'incapacité où nous sommes de savoir par l'expérience si la matière est réelle. En effet, selon le théoricien de la *Vision en Dieu*, les causes secondes sont dénuées de toute efficacité ; elles sont pour Dieu, cause première et unique, l'occasion de nous découvrir l'étendue intelligible dans la mesure où cela nous est utile. Dieu seul agit. En lui nous percevons tout ce que notre intelligence connaît.

Les corps restent inaccessibles à notre raison comme à nos sens. N'est-ce pas là le pur idéalisme ? Sans doute, mais la Bible enseigne le dogme de la création, et le pieux oratorien se soumet au dogme révélé.

Plus hardis dans leur interprétation des saintes lettres, les philosophes anglais, ministres de la religion anglicane « allègeront le système de ce fardeau d'une matière inutile et par eux, le système idéal, libre de tout, regagnera les hauteurs ». Taylor traduit la *Recherche de la vérité*, admire l'éthique et la physique du Platon français, et fait de nombreux emprunts à sa philosophie. Norris greffe un idéalisme platonicien sur la théorie de la vision en Dieu dans son *Essai de théorie d'un monde idéal* ; il montre d'une manière abondante l'existence d'archétypes dont les êtres sont les copies. Il ruine toutes les preuves invoquées en faveur de l'objectivité des corps, conteste que les sens, la raison ou la foi nous l'assurent ; et l'historien de la philosophie s'étonne après

cela, de l'entendre soutenir la réalité d'une substance à ce point vide, pauvre, obscure, invisible et inintelligible.

Dans la *Clavis Universalis* d'Arthur Collier nous trouvons enfin la première exposition franche et sans arrière-pensée du monisme absolu. Oui, le monde de la matière existe, nous dit le recteur de Langford Magna, mais il n'est pas situé en dehors de nous; oui les corps sont indépendants de l'esprit, mais cela ne signifie pas qu'ils soient distincts des perceptions que l'esprit en a; oui la matière tient toute son existence de l'esprit; mais cette réalité purement subjective n'entraîne pas la destruction des corps dès que nous ne pensons plus à eux, car: « il y a la Grande Idée mondaine de la Matière créée, par laquelle toutes les choses sont produites, où plutôt par laquelle le grand Dieu donne des sensations à toutes ses créatures pensantes et par laquelle les choses qui n'existent pas sont maintenues et mises en ordre de la même manière que si elles étaient. » — Au reste, que les corps n'aient point d'existence hors de l'esprit, c'est ce que nous montrent assez et la spéculation métaphysique et la pratique. Personne ne doute que les conceptions de l'imagination ne soient de pures modifications mentales. Or rien n'empêche de supposer que l'intensité de l'image spirituelle puisse augmenter au point de ressembler à la perception. En quoi prouvera-t-elle alors l'existence extérieure de son objet? En outre, c'est un fait reconnu de tous: nos sensations sont entièrement subjectives; puis en définitive, malgré la diversité de leurs théories, les philosophes s'accordent à leur insu à défendre cette vérité: que la matière extérieure est au moins pour nous invisible, et conséquemment que la matière visible n'est pas extérieure. Opposera-t-on à cette doctrine le consentement universel? Plaisante philosophie que celle qui établit la vérité à coups de suffrages!

Alléguera-t-on que le toucher nous informe de l'extra existence du monde visible? Mais voir et toucher sont des sensations très différentes; d'ailleurs si l'on veut les confondre, la subjectivité incontestée de la vision démontre celle du toucher! Enfin recourra-t-on à la croyance naturelle? Mais l'instinct ici n'a aucune force. Autant vaudrait glorifier le scepticisme et la déraison!

Aussi bien, s'il existait un monde extérieur, ni les sens, sources de modifications subjectives, ni la raison qui ne connaît que de l'éternel et du nécessaire ne nous le révélerait. On ne saurait non plus faire cette supposition indigne de Dieu, que sa sagesse a créé un univers invisible et inhabitable. Considérons ensuite qu'un tel univers serait contradictoire, car il devrait à la fois être fini et infini, divisible et indivisible à l'infini, subsistant par soi quoique créé, soumis au mouvement alors que le mouvement y serait inconcevable, indépendant de Dieu, à moins que Dieu ne se matérialise. Telle serait cette matière dont les réalistes

sont bien empêchés de donner une définition ! Mais il y a le témoignage de l'Écriture ! Collier n'en est guère embarrassé ! La libre exégèse lui permet de plier les textes au sens que réclament ses théories.

Certes, la philosophie dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, à la suite de M. G. Lyon, est bien l'idéalisme en toute sa rigueur. Ce n'est cependant pas au nom de Collier mais à celui de Berkeley qu'est attachée la gloire de l'avoir fondé. Le profond mais lourd et scolastique auteur de la *Clavis universalis* a été rejeté dans l'ombre par l'élégant écrivain des dialogues d'*Hylas et Philonous*. Tous les ouvrages de l'illustre évêque de Cloyne constituent une démonstration de l'idéalisme absolu. Dans l'*Essai sur la vision*, il commence par établir l'incapacité de la vue à nous rien apprendre par elle-même de l'espace et de la distance. *Les principes de la connaissance* sont consacrés à la thèse de la subjectivité de tous les sens et à l'explication de l'universel symbolisme des perceptions sensibles qui composent l'idiome que nous parle Dieu lui-même. Des esprits et des idées voilà toute la réalité. A quoi bon admettre des originaux dont nos idées seraient les copies ? Une idée ne saurait ressembler qu'à une idée. Mais avec la suppression de la matière, la philosophie de la nature et les lois de la science ne sont-elles pas fort compromises ? En aucune façon ; car nos perceptions ne dépendent point de notre volonté ; leur ordre, leur cohésion, leur fixité servent à nous apprendre la marche de la nature. Bien plus, elles ne sont pas détruites avec nous d'une manière absolue, puisque de pareilles idées subsistent en d'autres esprits et en Dieu. A vrai dire nos idées nous révèlent Dieu.

Cette méthodique et souple déduction, les *Dialogues* la recommencent en une exposition plus littéraire et plus familière. Le *De motu* poursuit de nouveau la notion de matière sous le déguisement qu'elle avait revêtu par suite de l'influence d'une physique qui parlait sans cesse de tendances, de forces, d'attractions, de gravitation. A l'âme seule est restituée le pouvoir d'agir ou de pâtir. Enfin la *Siris* nous présente l'idéalisme de Berkeley élargi, soucieux des notions supérieures de l'entendement et capable de s'élever, à l'aide de l'idée de cause jusqu'à la connaissance des esprits différents du nôtre, et jusqu'à cet esprit divin qui se sert du subtil Ether comme d'une cause instrumentale pour nous dispenser les biens nécessaires à la vie sensible.

L'Immatérialisme trouva dans la Nouvelle-Angleterre d'ardents propagateurs. On sait qu'au début de sa carrière ecclésiastique, Berkeley avait entrepris de fonder aux Bermudes un collège en vue d'élever les indigènes d'Amérique. Ce noble dessein échoua ; mais le philosophe ne perdit pas entièrement son temps et ses peines. Il fit la rencontre et conquit l'amitié d'un jeune et distingué prêtre de l'Église épiscopale que ses

écrits avaient déjà rempli d'admiration. Par Johnson, l'immatérialisme fut implanté dans l'Amérique. Nommé président du collège de New-York, l'admirateur et l'ami de Berkeley donna dans ses *Éléments de philosophie* une exposition de l'idéalisme destinée aux jeunes esprits qu'il dirigeait.

C'est encore l'immatérialisme que nous retrouvons dans les notes laissées par Jonathan Edwards, le sombre théologien, le dur prédicateur qui prenait volontiers « les mystères de la vengeance divine pour thème désespérément uniforme de ses discours ».

Cependant le Berkeleyisme n'eut pas en Angleterre le succès que son auteur s'était flatté d'obtenir. De vives contradictions s'étaient élevées contre lui, et durant tout le XVIII^e siècle il eut à subir les incessantes discussions de l'école écossaise. Avec Hume ses principes subissent une nouvelle évolution. S'attaquant au principe causal, l'auteur du *Traité de la nature humaine* remplace l'idéalisme de l'évêque de Cloyne par le pur phénoménisme.

Nous avons achevé le compte rendu bien incomplet, quoique trop long peut-être, de la thèse qui a valu à M. Lyon le titre de docteur. Nous avons presque regret de l'avoir entrepris. Comment en effet un résumé nécessairement froid et sec donnerait-il une idée des minutieuses et délicates analyses que M. Lyon offre à ses lecteurs des œuvres qu'il étudie? Comment surtout rappellerait-il le charme du style dans lequel est écrite cette œuvre considérable d'une période intéressante et mal connue jusqu'ici, de l'histoire de la philosophie? En vérité la langue que parle M. Lyon mériterait une étude à part, langue singulièrement remarquable par les qualités diverses qu'elle réunit, élégante et raffinée en son tour, précise en son vocabulaire, familièrement expressive en ses simples métaphores, quelque peu recherchée sans doute, mais en somme d'une grâce et d'une distinction extrêmes. Nous ne doutons pas que les amis de la philosophie ne prennent plaisir à lire le livre de M. Lyon. Nous sommes même convaincus qu'ils se sont déjà empressés de le faire.

EUGÈNE BEURLIÈRE.

CHRONIQUE

1. Le numéro de décembre du *Bulletin de correspondance hellénique* contient, entre autres articles intéressants : 1° un mémoire de M. Ch. Diehl sur les peintures byzantines des grottes érémitiques dans la région de Briudisi (quatre planches); 2° une note de M. Homolle sur une signature d'artiste gravée au bas d'une statue de Délos. Cette signature est celle de Fifikartidès de Naxos : c'est la plus ancienne que l'on connaisse; 3° une série d'inscriptions

votives, du temple de Zeus Panamaros, toutes relatives à des consécérations de chevelure, publiées par MM. G. Deschamps et G. Cousin ; 4° *Discours de Néron prononcé à Corinthe pour rendre aux Grecs la liberté*. Ce texte, dont la découverte a eu un retentissement bien mérité, est publié et commenté par M. Holleaux, le jeune savant à qui l'Ἀγὼὴ Τύχη avait réservé ce bel ἔργον.

2. M. Lecoy de la Marche a réuni en un petit volume qui vient de paraître chez Letouzey un certain nombre d'études détachées sur divers points d'histoire. Le titre : *La guerre aux erreurs historiques* et les convictions bien connues de l'auteur suffisent à faire prévoir qu'il s'agit surtout ici de questions où la vérité historique a eu à souffrir des préoccupations anti-religieuses. Elles sont assez nombreuses, hélas ! pour qu'un livre qui leur est consacré comporte beaucoup de variété. Aussi la lecture de celui-ci présente-t-elle, de ce côté, autant d'intérêt, que par l'entrain avec lequel M. Lecoy a mené sa petite « guerre ».

3. Le fascicule III, 3-4, des *Texte und Untersuchungen* mérite une mention toute spéciale. Il contient la traduction complète des « homélies » d'Aphraate, dit le Sage persan. Ces homélies, ou plutôt ces petits traités rédigés sous forme épistolaire, ont été écrites de 336 à 345, par un évêque de la Mésopotamie persane, de Ninive ou des environs. On les connaissait depuis le siècle dernier par une version arménienne ; mais l'original syriaque n'avait été que partiellement traduit, soit en allemand, soit en latin. M. Georg Bert nous en donne ici une traduction allemande absolument complète, précédée de la lettre de Georges, évêque des Arabes (v. 700), au prêtre Jésus, sur les écrits du Sage persan. La traduction est accompagnée d'un petit nombre de notes explicatives : l'index ne contient que les références à l'Écriture sainte.

A la suite d'Aphraate, vient un petit mémoire de M. Ad. Harnack sur les actes des martyrs Carpus, Papyrus et Agathonice, publiés, il y a quelques années, par M. Aubé. M. Harnack a revu le manuscrit et il donne ici une nouvelle édition du texte. Suivant lui, ces martyrs et leurs actes appartiendraient au deuxième siècle. Il présente à l'appui de cette date plusieurs raisons qui, considérées isolément, n'auraient peut-être pas une très grande valeur. Ainsi il voit un trait d'archaïsme dans l'action d'Agathonice, qui, entraînée par l'exemple de Carpus et de Papyrus, se jette sur leur bûcher et meurt avec eux. Mais ce cas s'est représenté bien plus tard : on le retrouve au IV^e siècle, dans l'histoire des quarante martyrs de Sébaste, sauf la différence du bûcher à l'étang glacé. Les hagiographes du temps de Valens et de Théodose n'ont pas plus hésité que l'auteur de la passion des SS. Carpus et Papyrus, à célébrer l'enthousiasme du martyr spontané. Malgré cette réserve, je conviens très volontiers que le document réédité par M. Harnack a une saveur fort antique et que rien ne s'oppose à ce qu'on le rapporte au deuxième siècle. Ceci soit dit en rectification de l'opinion que j'avais exprimée d'abord, en rendant compte de la publication de M. Aubé (*Bull. Crit.*, t. II, p. 468).

Les fascicules V, 2 et 3, contiennent : 1° un mémoire de M. E. Nœldechen sur la chronologie des écrits de Tertullien : 2° un recueil de citations nouvelles, des livres perdus de Papias, Héégésippe et Pierius, par M. C. de Boor ; 3° une étude de M. Rudolf Handmann sur l'Évangile des Hébreux.

4. Le tome XVIII du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* contient le texte inédit des œuvres de Priscillien, dont nous avons signalé la découverte il y a deux ans (t. VII, p. 415). Nous reviendrons prochainement sur cette importante publication.

5. M. Salomon Reinach continue le cours de ses entreprises philanthropiques. Frappé de la difficulté des études d'archéologie figurée pour les personnes qui n'ont point à leur disposition les grandes collections d'ouvrages à planches, il s'est proposé de vulgariser ces grandes collections elles-mêmes, de les ramener à un format commode et à un prix accessible. Ce dessein suppose autant d'audace que de dévouement. Mais il y a beau temps que M. S. Reinach a pris l'habitude de l'un et de l'autre. Le plan de sa *Bibliothèque des monuments figurés, grecs et romains*, publiée par la maison Didot, comprendra la reproduction en gravure de tous les grands recueils, périodiques et autres, de planches relatives à l'archéologie figurée. Aucune tentative de classification ne sera faite par l'éditeur. Il se bornera à donner de bonnes tables, qui permettront de se retrouver dans la multitude des monuments. Le premier volume de cette utile publication vient de paraître. Il contient les planches de topographie, de sculpture et d'architecture du *Voyage archéologique* de Lebas, au nombre de plus de 300. Chacune d'elles est accompagnée d'indications sommaires empruntées souvent aux notes de Lebas lui-même, mais toujours complétées par le nouvel éditeur. Dans les volumes suivants nous aurons, entre autres, les planches des *Monumenti* et des *Annali* de l'institut archéologique du Capitole. — On ne saurait trop recommander de telles publications et trop louer le dévouement désintéressé dont elles sont le fruit. M. Reinach dépense là des ressources de travail et d'intelligence qu'il ne serait pas embarrassé d'appliquer à la production d'œuvres originales. C'est au bien des autres qu'il travaille, et non pas au sien. « La *Bibliothèque des monuments figurés* veut être avant tout une œuvre utile, et celui qui l'entreprend ne regrette pas d'avoir surtout écrit des livres qui, par leur nature même, sont plus souvent consultés que cités. »

L. D.

6. Le dernier fascicule (1888) de la *Römische Quartalchrift* contient la suite et fin de l'article de dom Germano sur les fouilles de la basilique des SS. Jean et Paul; une étude de M. Stevenson junior sur le cimetière de Sainte-Christine à Bolsène, où l'auteur a relevé, parmi quelques inscriptions païennes du temps de Commode et de Septime Sévère, plusieurs inscriptions chrétiennes d'un très beau style métrique, environ du v^e siècle; la suite et la fin de l'étude de M. Nürnberger sur les rapports de Paul V et de la république de Venise; un article de M. Pflugk-Harttung sur la régle dans les anciennes bulles pontificales; enfin un recueil de bulles inédites publiées par M. Baumgarten: plusieurs se rapportent à l'abbaye de Saint-Pierre de Remiremont et autres établissements de Lorraine.

7. M. A. Busiri-Vici publie une dissertation intitulée *La Colonna santa del Tempio di Gerusalemme ed il sarcofago di Probo Anicio prefetto di Roma. Notizie storiche con documenti e disegni* (Rome, 1888). L'auteur, qui est architecte de la Fabrique de Saint-Pierre, a joint à sa dissertation de très-intéressantes planches: une reproduction du plan de la basilique par Tiberio Alfano (1605), des phototypies du sarcophage et de la colonne, enfin une restauration du sarcophage.

8. La *Revue philosophique* (lib. Alcan) vient de publier une table générale des matières contenues dans les douze premières années (1876-1887). — Voici les titres de quelques uns des principaux articles des derniers numéros: Herbert Spencer: *La morale de Kant* (juillet); Ch. Secrétan: *Questions sociales, Le luxe* (Septembre); Malapert: *L'amour intellectuel de Dieu d'après Spinoza* (Septembre); Paul Janet: *La science et la croyance en philosophie* (Octobre); Fouillée: *Philosophes français contemporains: M. Guyau* (Novembre); Durkeim: *Suicide et natalité* (Novembre); Sorel: *De la cause en physique* (No-

vembre); Tannery : *La notion du temps* (Décembre); Reynaud : *Le Verbe; ses antécédents et correspondants logiques* (Décembre).

9. Principaux articles de la *Science sociale* (lib. Firmin-Didot) Demolins : *Les populations minières* (Août; Septembre; Novembre; Décembre); Pinot : *Monographie du Jura bernois* (Août à Décembre); Saint-Romain : *L'abolition de l'esclavage en Afrique* (Août); Moustier : *Le rôle de l'école* (Septembre), de Tourville : *Une nouvelle colonie normande en Normandie* (Octobre); de Routiers : *La réforme du gouvernement local en Angleterre* (Novembre); *La renaissance physique* (Décembre); A. de Préville : *Le continent africain; la chasse* (Décembre).

10. Le dernier n° du *Zeitschrift für katholische Theologie* (1888, fasc. 4) contient, entre autres choses, un travail de P. Duhr sur le divorce et le second mariage du Napoléon I^{er}; M. H. Kellner y termine son mémoire sur « les gouverneurs de Syrie et de Judée au temps du Christ et des Apôtres. »

11. La mission archéologique anglaise à Chypre vient de publier deux rapports sur les fouilles opérées par elle pendant l'hiver et le printemps derniers. L'un est dû à M. Er. Gardner, directeur de la mission, l'autre à M. Elsey Smith, architecte. Les fouilles ont eu pour objet principal l'exploration du grand temple d'Aphrodite à Paphos. Elles ont duré du 3 février au 5 mai.

Le temple, construit d'abord par les Phéniciens, subit peu de changements de la part des Grecs. Deux fois détruit en partie par des tremblements de terre sous la domination romaine, au premier et au second siècle après Jésus-Christ, il fut magnifiquement restauré, mais on conserva le plan général de l'édifice. Plusieurs médailles romaines le représentent et ont guidé dans les recherches.

Au midi s'élève une aile qui est la partie la plus ancienne qui soit restée de ce monument; elle consiste en une large cour fermée à l'ouest par un beau mur composé de blocs massifs; au nord, un grand quadrilatère de construction plus récente qui contient plusieurs cours et plusieurs chambres; entre ces deux parties de l'édifice, on a trouvé les restes de plusieurs chambres et de piliers que l'on suppose avoir formé une triple avenue qui conduisait à la grande cour de l'aile du sud.

En pénétrant du côté du sud, on trouve d'abord un vestibule, qui s'étend dans toute la largeur de l'édifice et au milieu duquel règne d'un bout à l'autre une rangée de colonnes.

Tout le long du mur, à l'intérieur, à deux pieds au-dessus du sol, règne une large plateforme; le petit mur qui la soutient forme une série de petites niches; le plancher consiste en une mosaïque de marbres formant des dessins géométriques.

Sous ce plancher, on a trouvé plusieurs inscriptions, une tête de marbre d'Eros et différents fragments de bronze et de terre cuite.

On arrive ensuite à la salle centrale, qui est aussi de construction romaine et est adossée au mur nord du vestibule; il ne reste que peu de chose de ces constructions; on a pu cependant constater qu'elles appartenaient à l'ordre dorique. La salle centrale est beaucoup plus petite que le vestibule.

A l'est, se trouvent des chambres d'une plus haute antiquité et dont les murs sont formés par des pierres régulièrement taillées et assemblées sans mortier; c'est dans ces chambres qu'habitaient sans doute les prêtres du temple; enfin, au nord de la grande cour découverte, se trouve un autre vestibule plus petit que celui du sud et dépourvu de colonnes; le sol y est aussi formé par une mosaïque, mais beaucoup plus grossière.

Sur l'emplacement même du temple, on a trouvé environ 150 inscriptions;

trois ou quatre plus ou moins incomplètes sont en caractères cyprotes; deux tablettes de marbre sont fort intéressantes; l'une reproduit une lettre d'Antiochus à Ptolémée Alexandre; l'autre, la liste de ceux qui ont participé à une fête religieuse désignée sous le nom d'Elaiochristion; une autre tablette rappelle que la ville a été fortifiée sur la demande du roi Nicoclès qui conspira avec Antigone contre Ptolémée vers 310 avant Jésus-Christ.

La plupart des inscriptions se trouvent sur les piédestaux de statues consacrées dans le temple à l'époque des Ptolémées; les titres des corporations qui les ont élevées et des personnages en l'honneur desquels elles ont été faites jettent une grande lumière sur la constitution de la société cyprote à cette époque. Les dignitaires de ces corporations sont désignés comme *parents du roi*, et stratèges; les fonctions de grand prêtre et d'amiral sont quelquefois associées avec celles de gouverneur militaire.

On a trouvé aussi plusieurs statues d'Aphrodite assez grossières et d'un dessin primitif, et quelques morceaux appartenant à l'art grec le plus pur: entre autres une petite tête de marbre de style archaïque remontant environ au cinquième siècle, et la tête d'une statue de marbre de grandeur naturelle représentant un enfant.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 octobre. — M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN écrit à l'Académie pour lui offrir le manuscrit de son *Grand dictionnaire de géographie ancienne*. M. BRÉAL, à cette occasion, fait ressortir l'importance de l'œuvre à laquelle M. Vivien de Saint-Martin a travaillé pendant vingt ans. C'est le dépouillement complet de tous les renseignements géographiques qu'on trouve dans les auteurs anciens, tant européens qu'orientaux, depuis le commencement de l'histoire jusqu'à la fin de l'époque byzantine. Une moitié de ce travail est rédigée, l'autre est encore en fiches. Pour donner une idée de l'étendue de ce grand ouvrage, M. Bréal fait remarquer que la partie relative à l'Asie forme trois volumes in-4. Tout le monde doit souhaiter que ce dictionnaire, pour lequel l'auteur renonce généreusement à ses droits de propriété littéraire, ne reste pas sans emploi. Non seulement il sera consulté souvent, mais il est à désirer qu'il se trouve, soit à l'Académie, soit au dehors, un savant à même d'en entreprendre la publication, en le mettant au courant des progrès de la science. C'est le vœu de M. Vivien de Saint-Martin et la raison de son présent. MM. L. DELISLE, DELOCHE, DURUY, BARBIER, DE MEYNER, G. PERROT ET WALLON insistent sur l'importance du présent fait à l'Académie et sur la nécessité de prendre des mesures pour que le manuscrit puisse être communiqué le plus tôt possible aux lecteurs de la bibliothèque de l'Institut. Au nom de tous ses confrères, M. D'HERVEY DE SAINT-DENYS, président, exprime la reconnaissance de l'Académie pour le don qui lui est fait. M. DELISLE fait remarquer que des mesures doivent être prises pour que, dès maintenant, il ne soit rien perdu du manuscrit dont il est fait donation à l'Académie. Cette question est renvoyée à l'examen de la commission littéraire. — L'Académie met au concours les sujets suivants: Pour le prix BORDIN (concours prorogé), 1890: *Etude critique sur les ouvrages en vers et en prose connus sous le titre de Chronique de Normandie*. Pour le prix BORDIN, 1891: *Etude sur les travaux entrepris à l'époque carlovingienne pour rétablir et reviser le texte latin de la Bible*. Pour le prix ordinaire: *Etudier la tradition des guerres médiques, déterminer les éléments dont elle est formée en examinant le récit d'Hérodote et les données fournies par d'autres écrivains*. — L'examen des titres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. BERGAIGNE est fixé au 30 novembre. — M. SIMÉON LUCE lit un mémoire intitulé: *La nationalité et l'origine*

provinciale de Jeanne d'Arc. Une ancienne tradition dont Villon s'est fait l'écho, regarde Jeanne d'Arc comme Lorraine :

*Et Jehanne, la bonne Lorraine
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen.*

Pendant elle est Champenoise. En effet, le territoire de Domrémy était traversé par le ruisseau des Trois-Fontaines, dont la rive gauche appartenait à la châtellerie de Vaucouleurs, qui relevait du fief de Champagne; or la maison où naquit Jeanne est située sur cette rive gauche. On vient de découvrir aux archives municipales de Vaucouleurs des documents d'où il résulte que le village de Domrémy n'était pas compris dans la cession de la seigneurie de Vaucouleurs, faite en 1335 au roi de France, Philippe VI. On ignore donc à quelle date précise Domrémy a été réuni à la couronne de France. M. LONGNON fait observer que, au xv^e siècle, on appelait Lorraine la portion de l'est du royaume de France qui formait autrefois la Lorraine carlovingienne. Ultérieurement plusieurs parties de cette Lorraine primitive furent annexées au duché de Bar et à la Champagne. Néanmoins le peuple continua pendant longtemps à appeler Lorraine ces parties annexées. C'est ainsi que Jeanne d'Arc, quoique née en Champagne, fut appelée la Lorraine. — M. HEISS commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Essai sur les monnaies frappées en Espagne par les Suèves*. — M. EDMOND LE BLANT présente, de la part du P. Delâtre, les photographies de quatre lampes chrétiennes trouvées à Carthage.

Séance du 2 novembre. — L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la place de Directeur de l'École française de Rome, en remplacement de M. LE BLANT, dont les pouvoirs expirent cette année. A cette occasion, M. le président remercie M. Le Blant des communications intéressantes qu'il n'a cessé d'adresser à l'Académie pendant son séjour à Rome. L'Académie désigne en première ligne M. GEFROY, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et en seconde ligne, M. HOMOLLE, professeur au Collège de France. — M. A. HEISS achève la lecture de son mémoire intitulé *Essai sur les monnaies frappées en Espagne par les Suèves*. C'est à Bracara, en Galicie, que les Suèves firent leurs premières émissions (411-430). Après avoir conquis la Lusitanie, ils transportèrent le siège de leur gouvernement à Emérita et y frappèrent des tiers de sou d'or (430-457). En 457, les Suèves ayant perdu la Lusitanie rétablirent leur atelier de Bracara et y frappèrent monnaie jusqu'en 584, date de la fin de leur domination en Espagne. Les Suèves imitèrent d'abord les monnaies romaines, puis, à partir de 550 environ, les monnaies visigothes. — M. G. BÉNÉDITE, élève de l'École archéologique du Caire, attaché au département des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, rend compte d'une mission archéologique qui lui a été confiée dans l'île de Philœ. Il a spécialement étudié un pavillon situé à l'extrémité nord-ouest de l'île, et qui, d'après une inscription, aurait été réédifié ou restauré par Nectanèbe II. Ce pavillon a dû être, suivant M. Bénédite, l'embarcadère de la déesse Isis quand on l'amenaît en Éthiopie; usage mentionné par Priscus et par d'autres textes anciens.

HENRI THÉDENAT.

Le Gérant : E. THORIN.

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLEGE DE FRANCE

DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES
ET DE ROME

Rue de Médicis, 7, à Paris

En Vente

LES PREMIERS HABITANTS

DE L'EUROPE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS DE L'ANTIQUITÉ ET LES TRAVAUX DES LINGUISTES

Par H. d'Arbois de Jubainville

Membre de l'Institut

SECONDE ÉDITION

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR, AVEC LA COLLABORATION
DE **G. DOTTIN**, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION DE LA *Revue celtique*

TOME PREMIER

- 1° Peuples étrangers à la race indo-européenne (Habitants des cavernes, Ibères, Pélasges, Étrusques, Phéniciens);
2° Indo-Européens, 1^{re} partie (Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures).

Un beau volume grand in-8 raisin. 10 fr.

Cet ouvrage, épuisé depuis plusieurs années, atteignait, quand on le trouvait d'occasion, un prix très élevé. Il y avait donc lieu de le réimprimer; on l'a réimprimé avec des additions qui en feront un ouvrage nouveau. Le format a été agrandi, et, malgré cela, il y aura deux volumes au lieu d'un. Aujourd'hui, que tant de savants étudient l'archéologie préhistorique, il est intéressant de comparer leurs trouvailles et leurs conclusions avec les traductions conservées par les monuments écrits, et avec les résultats des travaux faits par les savants modernes sur ce qu'on a appelé la paléontologie linguistique. M. d'Arbois de Jubainville a reproduit en note la plupart des textes sur lesquels il appuie ses doctrines historiques; il a remanié sa partie linguistique en la mettant d'accord avec les publications les plus récentes; il a fait à sa première rédaction beaucoup d'additions et des changements qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Le premier volume, qui est en vente, concerne: 1° les populations étrangères à la race indo-européenne: habitants des cavernes, Ibères, Pélasges, Étrusques: 2° une partie des peuples indo-européens d'Europe: Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures. Dans le second volume, qui paraîtra prochainement, il sera question des Hellènes, des Italiotes, des Gaulois, des Germains et des Slaves.

RECUEILS PÉRIODIQUES
PUBLIÉS CHEZ FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, boulevard St-Germain, Paris

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont recouvrés sans frais, au domicile des abonnés à Paris, dans les départements et dans les pays étrangers admettant le recouvrement par quittances postales. Ils sont également reçus dans tous les bureaux du poste de l'Union postale, la librairie FÉLIX ALCAN prenant à sa charge les frais d'envoi d'argent par la poste.

ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

ÉCONOMIE POLITIQUE — FINANCES — LÉGISLATION — DIPLOMATIE

Recueil trimestriel (4^e année, 1889)

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Émile Boutmy, de l'Institut, Directeur de l'École. — Léon Say, de l'Académie française. — Ait. de Foville. — R. Stourm. — Aug. Arnauné. — A. Ribot, député. — Gabriel Alix. — L. Renault. — André Lebon. — Albert Sorel. — Pigeonneau. — A. Vandal, directeurs des groupes de travail et professeurs à l'École.

Les *Annales de l'École libre des sciences politiques* paraissent tous les trois mois (les 15 janvier, 1^o avril, 15 juillet et 1^o octobre), par fascicules grand in-8 de 192 pages chacun.

La livraison de 12 feuilles, 5 fr. ; un an, pour Paris, 18 fr. ; départements et étranger, 19 fr.

Les 3 premières années (1886, 1887 et 1888) se vendent séparément : 16 fr.

REVUE PHILOSOPHIQUE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par Th. RIBOT, professeur au Collège de France (14^e année, 1889)

La *Revue philosophique* paraît tous les mois, par livraisons de 6 à 7 feuilles grand in-8, et forme ainsi à la fin de chaque année deux forts volumes d'environ 680 pages chacun.

Chaque numéro de la *Revue* contient : 1^o plusieurs articles de fonds ; 2^o des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étrangers ; 3^o un compte rendu aussi complet que possible des *publications périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie ; 4^o des notes, documents, observations, pouvant servir de matériaux ou donner lieu à des vues nouvelles. Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par livraison de 3 francs.

Prix de l'abonnement annuel : pour Paris, 30 fr. ; pour les départements et l'étranger, 33 fr.

REVUE HISTORIQUE

Dirigée par M. G. MONOD, maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur adjoint à l'École des hautes études (14^e année, 1889)

La *Revue historique* paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8 de 15 à 16 feuilles, de manière à former à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

Chaque livraison contient : I. Plusieurs *articles de fonds*, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés*, composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Prix de l'abonnement annuel : pour Paris, 30 fr. ; pour les départements et l'étranger, 33 fr.

Tours, imp. Deslis Frères, rue Gambetta, 6.